



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

PAR LA LIGUE BRUXELLOISE POUR LA SANTÉ MENTALE

Rue du Président 53

1050 Bruxelles

☎ 02 511 55 43

www.lbsm.be



LBSM

LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE



Francophones
Bruxelles

TABLE DES MATIERES

1. CADRE GÉNÉRAL.....	3
2. INSTANCES DE LA LIGUE.....	7
<i>ASSEMBLÉES GÉNÉRALES</i>	7
<i>MEMBRES DE LA LIGUE AU 31 DECEMBRE 2021</i>	8
<i>CONSEIL D'ADMINISTRATION</i>	11
3. L'ÉQUIPE.....	12
<i>LES PERMANENTS</i>	12
<i>LES DÉTACHÉ·ES</i>	14
4. LES ACTIONS MENÉES.....	16
<i>4.1 REPRÉSENTATION</i>	16
<i>4.2 RECHERCHE</i>	17
4.2.1 RECHERCHES EN COURS OU CLÔTURÉES EN 2021	18
4.2.2 PROJETS DE RECHERCHE	19
4.2.3 RECUEIL DE DONNÉES	20
4.2.3 VEILLE SCIENTIFIQUE ET CONSEIL	20
<i>4.3 INFORMATION</i>	21
4.3.1 LES ÉVÉNEMENTS/PROJETS MENÉS OU PRÉPARÉS EN 2021 :	21
4.3.2 LES RELAIS D'INFORMATION	22
4.3.3 DU COTÉ DU SECRÉTARIAT	24
<i>4.4. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS</i>	26
4.4.1 LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA LIGUE	27
4.4.2 COORDINATIONS THÉMATIQUES	37
4.4.3. LES TRAVAUX AVEC LE RÉSEAU	47
4.4.4 COORDINATION DE PROJETS FINANCÉS PAR LES FONDS COVID-19 DE LA COCOF	48
4.4.5 INTERVISIONS POUR TRAVAILLEURS SOCIAUX BRUXELLOIS DE 1ÈRE LIGNE	49
4.4.6 COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS SUBSIDIÉS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE ET DE REDÉPLOIEMENT BRUXELLOIS	51
4.4.7 DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE (DEQ IV)	53
GLOSSAIRE.....	56

En 2021, le monde a continué à vivre au rythme des vagues Covid-19 et des mesures prises souvent à tâtons, par les autorités. Une année de plus qui a généré beaucoup de fatigue, d'adaptations continues, des longues périodes de télétravail pour l'équipe, des absences aussi après une contamination. Une année où l'entretien des liens s'est fait par d'autres voies.

La santé mentale est apparue comme un élément important dans la vie des habitants, une composante lourdement impactée. Le constat que la santé mentale se déstigmatise peu à peu était déjà posé en 2020, il s'est confirmé cette année, même si beaucoup reste à faire. On ne balaie pas d'un revers de la main des siècles d'a priori sur la folie et les troubles mentaux.

Mais si on peut se réjouir que la parole se libère peu à peu, il faut encore que les réponses suivent. La saturation préexistante de très nombreux services pose un défi de taille, tant dans l'immédiat que sur le moyen et le long terme. L'année 2021 a été ainsi marquée par de multiples interrogations et initiatives régionales pour développer les réponses sociales et de santé aux populations plus défavorisées, ainsi que par des mesures fédérales d'abord ciblées puis plus larges, avec, à la fin de l'été, le lancement des préparatifs pour une nouvelle convention de psychologues de 1^e ligne (PPL). Mais ces mesures restent insuffisantes, soit parce qu'elles sont trop limitées (dans leur ampleur et dans le temps), soit parce qu'elles visent surtout la classe moyenne selon certaines modalités et pour des troubles dits légers (comme le propose la convention PPL). Ce qui place les services déjà actifs en difficultés, car ils sont censés pouvoir accueillir les situations plus lourdes que cette 1^e ligne leur réorienterait.

L'accessibilité des services est donc un enjeu crucial qui fait l'objet, à la Ligue, de multiples attentions : une étude sur la saturation et le devenir des nouvelles demandes dans les services de santé mentale (SSM), une autre sur l'accueil réalisé dans ces mêmes services, la participation à de multiples échanges autour de publics cibles (les personnes âgées, les entrepreneurs et les indépendants, les personnes sans-abri, ...), etc.

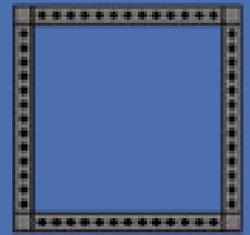
La Ligue acquiert une reconnaissance croissante non seulement comme service de représentation et de coordination, mais aussi comme source de sensibilisation, de connaissances et d'analyses. C'est une bonne nouvelle mais aussi une lourde responsabilité qui implique de disposer d'une équipe en mesure d'y répondre. L'apport du Plan de Relance bruxellois a permis d'augmenter sensiblement l'équipe pour une durée de temps limitée. Il s'agit dès aujourd'hui de trouver les moyens pour un renforcement pérenne d'un noyau qui reste composé de 6 personnes.

La Ligue se trouve donc à une période charnière, pour la santé mentale et dans sa propre histoire. Cela se traduit aussi par des éléments très concrets : en 2022, la Ligue devra avoir déménagé, quittant des locaux qu'elle occupe depuis 3 décennies et qui sont vendus pour de nouvelles affectations. La recherche se poursuit, d'un espace à même d'accueillir les travailleurs et les multiples groupes qui se réunissent chaque semaine à la Ligue pour échanger et élaborer à partir des pratiques des uns et des autres.

Voici donc un aperçu de tout le travail réalisé par la Ligue. Bonne lecture !

Yahyâ Hachem Samii, directeur

1. CADRE GÉNÉRAL



Héritière de la Ligue Nationale Belge d'Hygiène Mentale, l'ASBL a été créée en 1977 sous le nom de Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, avec comme mission de **promouvoir les questions, enjeux et pratiques de santé mentale**, notamment par l'organisation **d'espaces et temps d'échanges**. Depuis début 2019, elle est aussi la Fédération des Services de santé mentale (SSM) agréés par la Commission Communautaire Française (CoCoF¹) à Bruxelles².

La santé mentale est une composante essentielle de la santé, qui permet à chacun d'être en lien avec soi-même, de vivre avec les autres, de faire face aux difficultés de la vie, d'investir son environnement, de créer, de participer et contribuer à la vie en société, y compris de façon atypique. La santé mentale ne se réduit pas à l'absence de maladie : bon nombre de personnes sont atteintes d'un trouble mental mais parviennent à vivre de façon satisfaisante avec, si besoin, une aide appropriée.

Dans ce cadre, la Ligue veut **promouvoir la santé mentale en développant les liens, la concertation et l'élaboration entre professionnels, publics et politiques** en matière de santé mentale et en portant les constats, demandes et **revendications de ses membres** auprès des responsables concernés. Elle veut contribuer à changer ce qui nuit à la santé mentale et à rendre plus visible ce qui y contribue.

La Ligue **défend une conception** de la santé mentale qui considère la personne dans sa globalité, en tenant compte de multiples facteurs (psychiques, biologiques, culturels, socio-économiques, ...) déterminant ses difficultés. Elle soutient la diversité des formes d'interventions et des intervenants, qui offre le choix entre différentes modalités et donc une plus grande accessibilité pour tous. Elle défend et promeut une éthique qui considère chaque intervention comme un dialogue original, au travers d'une rencontre spécifique où chacun·e est partenaire de la relation et où les choix de la personne sont au cœur du processus de soin.

La Ligue est d'abord un **lieu d'échanges et d'élaborations**. Elle accueille, soutient ou organise des groupes de travail qui réunissent chaque semaine des dizaines de travailleurs de terrain autour de thématiques en lien avec la santé mentale. Ces personnes sont issues de nombreux secteurs de travail, publics ou privés, recouvrant des champs aussi divers que l'aide à la jeunesse, l'aide aux justiciables, les services aux personnes âgées, l'aide aux personnes en exil, aux personnes en grande précarité, aux personnes souffrant d'addictions, etc. Elles discutent de leurs pratiques, des contextes dans lesquels elles doivent agir, des politiques menées ou de celles souhaitées pour une meilleure réponse aux besoins de la population.

Elle **participe, soutient ou organise** des espaces de coordination, des séminaires, des séances d'information et de formation, formule des recommandations et suit les politiques menées en santé mentale à Bruxelles, en Belgique et ailleurs. Elle **prend position** sur les enjeux de la santé mentale et essaie d'améliorer la compréhension de ces enjeux.

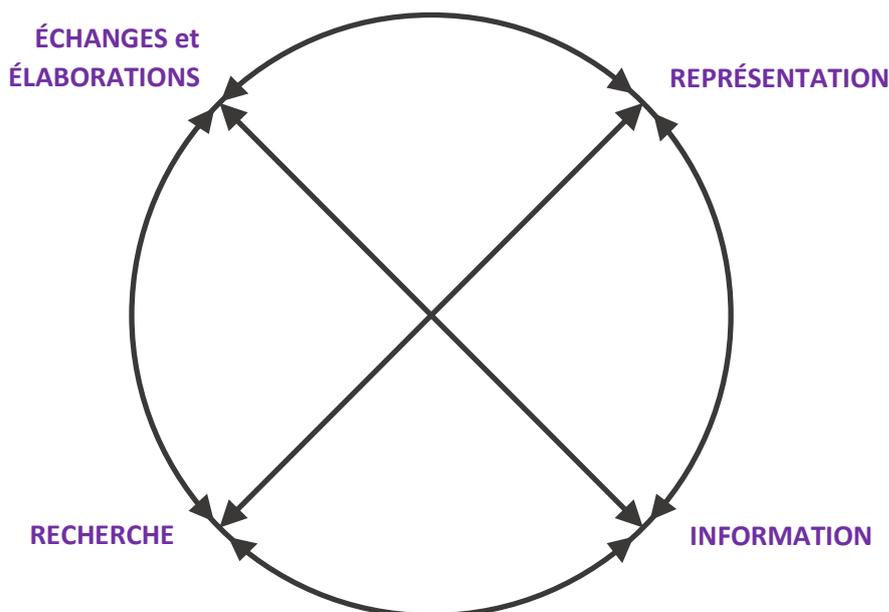
¹ Vous trouverez en fin de rapport un Glossaire reprenant les acronymes utilisés.

² Les 22 services agréés auxquels s'ajoutent 2 services subsidiés en initiative et qui restent depuis longtemps en attente d'agrément.

Elle **représente** les services dont elle est la fédération et se concerte avec les autres instances représentatives, tant en santé mentale que de l'ambulatoire.

À l'écoute des questions qui traversent le champ de la santé mentale, elle cherche à les traduire en questions de recherche et **mène des études** sur base de données quantitatives et qualitatives récoltées auprès des acteurs de terrain. Enfin, la Ligue est un **vecteur d'information et de sensibilisation**, auprès des professionnels, du public et des politiques.

Afin de répondre à sa finalité, la Ligue remplit **4 missions principales** :



Ces **4 missions** se répondent et se retrouvent réunies dans les différentes actions menées par la Ligue.

1. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS :

- Être à l'écoute des acteurs de terrain et soutenir l'élaboration collective,
- Mettre en place des espaces participatifs,
- Assurer l'organisation et la mise en œuvre des coordinations thématiques et de groupes de travail en partenariat avec les services qui détachent des personnes pour ces travaux,
- Mettre les acteurs bruxellois en réseau,
- Faciliter l'organisation des secteurs impliqués,
- Pouvoir susciter et/ou alimenter le débat sur les problématiques traitées,
- Pouvoir susciter et/ou alimenter les échanges entre acteurs politiques et acteurs de terrain,
- Être à l'écoute de nouvelles pratiques,
- Soutenir les acteurs des secteurs concernés,
- Contribuer à faire évoluer les secteurs concernés.

2. REPRÉSENTATION :

- Prendre position sur les enjeux de la santé mentale,
- Influencer la compréhension et la prise en considération de la santé mentale,
- S'impliquer dans les différents lieux d'échange, de concertation et de décision en matière de santé mentale et d'ambulatoire à Bruxelles,
- Intégrer et veiller à ce qu'une place soit donnée à la parole et les idées des premiers concernés dans les actions et débats des secteurs et des politiques impliqués,
- Favoriser l'approche *Bottom-up* et les pratiques qui reconnaissent et prennent en compte la parole et les idées des premiers concernés,
- Fédérer et représenter les services de santé mentale en CoCoF auprès des politiques, de l'administration et des espaces de concertation sociale.

3. RECHERCHE :

- Être à l'écoute des questions qui traversent le champ de la santé mentale, pour les traduire en questions de recherche,
- Mener de façon objective et rigoureuse des enquêtes, études, recherches qui, sur base de méthodologies et de données scientifiques, aident à la compréhension des problématiques traitées, produisent des analyses et aboutissent à des recommandations,
- Assurer une veille scientifique,
- Collecter les données utiles,
- Développer une expertise sur la situation bruxelloise, en lien avec les acteurs de terrain ainsi qu'avec les travaux menés sur les plans nationaux et internationaux,
- Articuler les enjeux politiques et les pratiques cliniques.

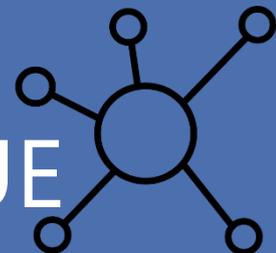
4. INFORMATION :

- Diffuser les travaux sur les problématiques traitées, tant ceux de la Ligue que ceux d'autres acteurs, à destination des professionnels, des politiques et du grand public,
- Assurer une veille sur l'actualité et les initiatives en cours,
- Mettre à la disposition des acteurs de terrain les informations et outils utiles à leurs actions,
- Organiser et coorganiser des séminaires, journées d'études, colloques sur des thématiques qui mettent en lumière des questions, problématiques, enjeux, pratiques et perspectives en santé mentale,
- Effectuer un travail de vulgarisation pour faciliter l'accès de tous aux connaissances sur la santé mentale,
- Sensibiliser les acteurs sur certains besoins moins connus ou traités, notamment par le biais de colloques ou journées d'études,
- Sensibiliser le grand public sur les problématiques traitées, leurs réalités et les actions entreprises,
- Fournir au grand public les éléments utiles pour alimenter le débat démocratique et les innovations sur les problématiques traitées.

Si on se réfère au décret de l'ambulatoire établi en 2009 par la CoCoF, 7 missions nous sont dévolues (art.142). Elles se retrouvent dans les 4 axes ci-dessus comme suit :

	Echanges et élaborations	Représentation	Recherche	Information
1° offrir son aide et ses conseils à ses affiliés	X		X	X
2° développer les échanges et les réflexions entre ses affiliés	X		X	
3° coordonner et promouvoir les actions menées par ses affiliés	X	X		X
4° assurer la diffusion de l'information parmi ses affiliés et relative à ses affiliés				X
5° développer une coordination avec les autres organismes de la Santé, de l'Action sociale, de la Famille et de la Cohésion sociale, sans exclure d'autres partenaires	X	X		
6° promouvoir la formation continue des travailleurs de leurs affiliés	X			X
7° effectuer des travaux de recherche, d'enquête, d'étude et de publication en matière sociale / de santé			X	X

2. INSTANCES DE LA LIGUE



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'Assemblée Générale (AG) est composée de personnes morales reconnues, actives en matière de santé mentale.

Les AG participatives se sont poursuivies afin de pouvoir échanger sur les questions et enjeux en cours. Ces temps de rencontre, prévus tous les 3-4 mois, permettent de renforcer des liens internes plus dynamiques entre membres, CA et permanents de la Ligue, de suivre les évolutions des besoins et des situations, d'être conscientisés sur les très nombreux débats d'actualité, et de prendre part aux actions qu'il convient de mener.

Deux AG participatives se sont réunies : le 01/03, avec notamment une présentation des projets COVID en faveur de la santé mentale des jeunes, jeunes adultes, soignants et travailleurs sociaux ainsi qu'un autre point sur la coalition des parents de milieux populaires : santé mentale et inégalités scolaires et le 02/07 avec une présentation des projets de concertation et de soutien à la cohérence des actions dans le champ du travail social et de la santé ainsi que sur le partage de réflexions sur les dispositifs de renforcement et d'intégration de la 1^{ère} ligne de soins.

Une autre prévue le 18/10 a dû être annulée, en raison des mesures sanitaires.

L'AG statutaire ordinaire prévue le 26/04 s'est faite via Zoom, suite à la crise sanitaire. Deux services ont rejoint la Ligue à cette occasion : Hermès+ et la Maison Parents Solos. Ce qui porte à 54 le nombre de membres.

MEMBRES DE LA LIGUE AU 31 DECEMBRE 2021

SERVICES DE SANTÉ MENTALE BRUXELLOIS AGRÉÉS PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE		
A.N.A.I.S.	Avenue Maréchal Foch 35, 1030 Schaerbeek	02 242 11 36
Centre Chapelle-aux-Champs ASBL	Clos Chapelle-aux-Champs 30/3049, 1200 Bruxelles	02 764 31 20 02 764 31 43
Centre de Guidance de Saint-Gilles	Rue de la Victoire 26, 1060 Saint-Gilles	02 542 58 58
Centre de Guidance d'Etterbeek	Rue de Theux 32, 1040 Etterbeek	02 646 14 10
Centre de Guidance d'Ixelles <i>Adultes</i>	Rue de Naples 35, 1050 Ixelles	02 515 79 10
<i>Département enfants, adolescents et familles</i>	Rue Sans Souci 114, 1050 Ixelles	02 515 79 01
Centre Médico-Psychologique du Service Social Juif	Avenue Ducpétiaux 68, 1060 Saint-Gilles	02 538 81 80
D'Ici et d'Ailleurs	Rue Fernand Brunfaut 18 B, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	02 414 98 98
Free Clinic	Chaussée de Wavre 154 A, 1050 Ixelles	02 512 13 14
La Gerbe	Rue Thiéfry 45, 1030 Schaerbeek	02 216 74 75
Le Chien Vert	Rue Eggerickx 28, 1150 Bruxelles	02 762 58 15
Le Grès	Rue des Trois Ponts 51, 1160 Auderghem	02 660 50 73
Le Méridien	Rue du Méridien 68, 1210 Saint-Josse-ten-Noode	02 218 56 08
Le Norois	Boulevard De Smet de Nayer 597, 1020 Laeken	02 478 82 40
Le Sas	Rue de la Marne 85, 1140 Evere	02 242 07 63
Nouveau Centre Primavera	Rue Stanislas Legrelle 48, 1090 Jette	02 428 90 43 02 428 90 04
Psycho-Etterbeek	Rue Antoine Gautier 106, 1040 Etterbeek	02 735 84 79
S.S.M. Champ de la Couronne	Rue du Champ de la Couronne 73, 1020 Laeken	02 410 01 95
Service de Santé Mentale « L'Adret »	Avenue Albert 135, 1190 Forest	02 344 32 93
Service de Santé Mentale Sectorisé de Forest - Uccle et Watermael-Boitsfort	Avenue de Fré 9, 1180 Uccle	02 375 10 06
<i>Centre Psycho-Médical pour adultes</i>	Avenue de Fré 9, 1180 Uccle	02 375 10 06
<i>Centre de Guidance pour enfants, adolescents et familles</i>	Avenue Bel Air 88, 1180 Uccle	02 343 22 84
<i>Centre de Santé mentale de Watermael-Boitsfort</i>	Rue de la Vénérie 19, 1170 Watermael-Boisfort	02 672 78 16

Service de Santé Mentale de l'U.L.B.	Avenue FD Roosevelt 50/254 1050 Ixelles	02 660 59 26
<i>La Plaine</i>	Boulevard du Triomphe, C.P. 254 1050 Ixelles	3 660 59 26
<i>Psy-Campus</i>	Avenue Buyl 127, C.P. 184, 1050 Ixelles	02 650 20 25
<i>Centre de Guidance</i>	Rue Haute 293, 1000 Bruxelles	02 503 15 56
Ulysse	Rue de l'Ermitage 52, 1050 Ixelles	02 533 06 70
Wolu-Psycho-Social	Chaussée de Roodebeek 471, 1200 Woluwe-Saint-Lambert	02 762 97 20
SERVICES DE SANTÉ MENTALE BRUXELLOIS AGRÉÉS PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE (COCOM)		
Centre Exil ASBL	Avenue de la Couronne 282, 1050 Ixelles	02 534 53 30
Centre de Guidance l'Été – <i>Enfants</i>	Rue d'Aumale 21, 1070 Anderlecht	02 526 85 48
<i>SSM L'Été à la Rosée</i>	Rue des Mégissiers 12, 1070 Anderlecht	02 522 62 26
<i>L'été - Secteur famille</i>	Rue d'Aumale 21, 1070 Anderlecht	02 526 85 57
Centre de Guidance S.E.S.A.M.E.	Rue du Canal 61, 1000 Bruxelles	02 279 63 42 02 279 63 53
Centre de Santé Mentale Antonin Artaud	Rue du Grand Hospice 10, 1000 Bruxelles	02 218 33 76
SSM EN SUBSIDE INITIATIVE		
Le Coin des Cerises	Avenue des Croix de l'Yser 5, 1120 Neder-Over-Hembeek	02 241 16 67
STRUCTURES PSYCHO-SOCIO-THÉRAPEUTIQUES		
Enfants		
La Lice	Chaussée de Wavre 520, 1040 Etterbeek	02 646 73 24
Parhémie	Avenue Jacques Pastur 45, 1180 Uccle	02 373 82 10
Adultes		
Club Antonin Artaud	Rue du Grand Hospice 6, 1000 Bruxelles	02 218 46 34
Le Canevas	Rue du Collège 55, 1050 Ixelles	02 645 00 70
Wolvendael	Rue de l'Equateur 22-24, 1180 Uccle	02 375 28 70
HÔPITAUX ET SERVICES HOSPITALIERS		
Le Quotidien – Hôpital de Jour de Fond'Roy	Avenue J. Pastur 43, 1180 Uccle	02 379 02 12
SERVICES D'AIDE « TOXICOMANIES ET ASSUÉTUDES »		
C.A.P.I.T.I. (Centre d'Accueil Post Pénitentiaire – Information aux Toxicomanes Incarcérés)	Avenue Albert 29, 1190 Forest	02 538 47 90

Centre Médical Enaden	Chaussée de Gand 1018-1022, 1082 Berchem-Sainte-Agathe	02 465 63 90
Unité d'Hébergement de Séjour Court	Chaussée de Gand 1018-1022, 1082 Berchem-Sainte-Agathe	02 465 63 90
Unité Ambulatoire	Rue Saint-Bernard 114, 1060 Saint-Gilles	02 534 63 73
Unité d'Hébergement de Crise	Rue Saint-Bernard 114, 1060 Saint-Gilles	02 534 58 73
Unité de Jour	Avenue Van Volxem 168, 1190 Forest	02 644 55 72
L'Orée (Centre de Jour Psychothérapeutique pour Adultes ayant des problèmes d'assuétudes)	Avenue Maréchal Joffre 149, 1180 Uccle	02 347 57 57
INITIATIVES D'HABITATIONS PROTÉGÉES (I.H.P.)		
Messidor	Rue des Guildes 9-11, 1000 Bruxelles	02 223 49 52
SERVICES MULTI-AGRÈMENTS		
Entr'Aide des Marolles ³	Rue des Tanneurs 169, 1000 Bruxelles	02 510 01 80
L'Équipe	Rue de Veeweyde 60, 1070 Anderlecht	02 556 28 30
RECHERCHE ET FORMATION		
A.P.P.C.F. (Association pour la Psychothérapie Psychanalytique du Couple et de la Famille)	Rue Berkendael 97, 1190 Forest	02 347 11 11
A.R.P.P. (Association pour la Recherche en Psychothérapie Psychanalytique)	Square Vergote 17, 1200 Woluwe-Saint-Lambert	02 772 24 72
IEFSH (Institut d'Etudes de la Famille et des Systèmes Humains)	Rue Vilain XIII 38, 1050 Ixelles	02 646 43 67
IFISAM (Institut de formation à l'Intervention en Santé Mentale)	Rue du Château 25, 1470 Bousval	067 44 32 39
ASSOCIATION DE PATIENTS ET DE PROCHES		
Similes Bruxelles	Rue Malibran 49, 1000 Bruxelles	02 511 06 19 02 511 99 99
SERVICES D'AIDE ET D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE		
Centre de Prévention du Suicide	Rue Gachard 88, 1050 Ixelles	02 640 51 56 - 02 650 08 69
Télé-Accueil	Gare du Midi 12, BP 101, 1060 Saint-Gilles	02 538 49 21
SERVICES D'AIDE AUX JUSTICIABLES		
C.A.B. (Centre d'Appui Bruxellois)	Bd Simon Bolivar, 30 WTC III, 1000 Bruxelles	02 552 24 14
S.O.S. Viol	Rue Coenraets 23, 1060 Saint- Gilles	02 534 36 36
SERVICES PETITE ENFANCE		
A.B.M.V. (Association Bruxelloise des Maisons Vertes)	Avenue Albert 135, 1190 Forest	02 344 32 93

³ Ce service comprend un SSM subsidié en initiative.

La Guise	Avenue du Onze Novembre 57, 1040 Etterbeek	02 735 04 59
SERVICE SANTÉ MENTALE ET PRÉCARITÉ		
S.M.E.S. (Santé Mentale et Exclusion Sociale)	Rue du Progrès 323, 1030 Schaerbeek	02 446 02 62
SERVICE THÉRAPEUTIQUE		
Centre Benenzon Belgique	Avenue Général Eisenhower 132, 1030 Schaerbeek	0485 70 10 72
Hermès+	Rue du Grand Hospice 10 1000 Bruxelles	02 201 22 00
Maison Parents Solos	Rue du Stade 21 1190 Forest	

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration (CA) est composé de maximum 15 représentants de services membres de l'Assemblée générale. Il supervise le fonctionnement de l'ASBL et définit les lignes directrices sur les multiples dossiers traités à la Ligue.

Plusieurs changements à noter : tout d'abord, Manu Gonçalves a passé le flambeau de la Présidence à Paul Jaumaux. La Vice-présidence est passée de François Baufoy à Noémie Castro, Bertrand Desplanque est le nouveau Secrétaire du CA et François Bestgen reste Trésorier. Huit mandats d'administrateur.trice ont été renouvelés.

Sur le rythme ensuite : le CA s'est réuni 19 fois en 2021, repassant d'un rythme mensuel à deux réunions par mois. Une réflexion a été menée durant l'été et a abouti à la décision d'organiser un CA en présentiel le 4^e vendredi de chaque mois, et un Bureau en visioconférence, ouvert à tout le CA, le 2^e vendredi de chaque mois.

Les prises de position de la Ligue sont décidées au sein du CA. Il publie des décisionnaires permettant aux membres de l'ASBL d'avoir un aperçu des points traités et des décisions prises, ce qui soutient la transparence et la cohérence interne.

COMPOSITION DU CA AU 31 DECEMBRE 2021

- **Paul Jaumaux**, Président (SSM L'Adret)
- **François Baufoy**, Vice-Président (Entr'aide des Marolles)
- **Laurent Belhomme** (SSM ULB)
- **François Bestgen**, Trésorier (SSM Le Chien Vert)
- **Noémie Castro**, Secrétaire (SSM Le SAS)
- **Raphaëlle de Menten** (SSM Centre Chapelle-aux-Champs)
- **Bertrand Desplanque** (L'Equipe)
- **Jean-Pascal Dochen** (SSM WOPS)
- **D' Nelle Lambert** (SSM ULB)
- **Jonathan Leroy** (Centre Enaden)
- **Christine Noël** (SSM ULB)
- **Valérie Sprockeels** (SSM L'Eté)

INVITE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Yahyâ Hachem Samii (LBSM - assume le secrétariat).

3. L'ÉQUIPE



LES PERMANENTS

La crise et les aménagements décidés par les autorités fédérales ont obligé l'équipe à se mettre en télétravail une partie de l'année. Cette mise à distance a mis l'équipe à rude épreuve, tant les contacts informels au quotidien sont un véritable moteur de cohésion mais aussi une source importante pour le travail de chacun·e. Outre les réunions hebdomadaires (l'équipe s'est réunie en visioconférence presque chaque semaine), des temps plus informels sont organisés, notamment les repas d'équipe en visioconférence le jeudi midi. L'utilisation des réseaux sociaux permet également des échanges fréquents, formels et informels.

La longueur use également car la pandémie pèse depuis plus de deux ans sur l'ensemble de la population, et les réunions d'équipe sont, à la Ligue comme ailleurs, des espaces où les travailleurs témoignent des difficultés que la mise à distance et l'estompement des frontières entre domicile et travail peuvent générer.

2021 a également été une année de mouvements, avec notamment une extension temporaire du Projet de Plan de Relance pour lequel la Ligue joue notamment un rôle de coordination de recherche et d'appui. Accueillir de nouveaux·elles collègues dans un contexte de télétravail rend les choses compliquées, mais là encore l'équipe a essayé d'aménager les choses pour permettre un démarrage sans trop de difficultés.

EQUIPE AU 31 DECEMBRE 2021

Flore Fifi	Chargée de communication : ff@lbsm.be
Yahyâ Hachem Samii	Directeur : yhs@lbsm.be
Yola Jabbour	Secrétaire : yj@lbsm.be
Samira Kholti	Chargée de coordination politique : sk@lbsm.be
Natacha Rome	Chargée de mission concertation : nr@lbsm.be
Eve Englebert	Chargée d'accompagnement de projets PPR : ee@lbsm.be
Mathieu Boulanger	Chercheur – Projet du Plan de Relance : mb@lbsm.be
Marie Jenet	Chercheuse - Projet du Plan de Relance : mj@lbsm.be
Robin Susswein	Chargé de recherche et du recueil de données : rs@lbsm.be
Juliette Hansart	Chargée de projet – Coordination personnes âgées et santé mentale : jh@lbsm.be

Direction	Yahyâ Hachem Samii		
Secrétariat	Yola Jabbour		
Communication	Flore Fifi		
Echanges et élaborations	Natacha Rome		
Recherche	Robin Susswein	Marie Jenet (début le 23/03/21)	Mathieu Boulangier (début le 23/03/21)
Recueil de données	Robin Susswein		
Coordination politique	Samira Kholti		
Intervisions	Pascale De Ridder (jusqu'au 31/08/21)		
Coordination projets Covid	Delphine Guilmot (jusqu'au 30/09/21)		
Chargée d'accompagnement de projets	Eve Englebert (début le 23/03/2021)		
Chargée de projets	Juliette Hansart (début le 03/05/2021)		

Il y a eu plusieurs engagements en 2021, dont deux nouveaux chargés de recherche, Marie Jenet et Mathieu Boulangier, pour le Plan de Relance ; Eve Englebert, chargée d'accompagnement de projets PRR ; et enfin Juliette Hansart, chargée de projets – coordination personnes âgées.

LES LOCAUX DE LA LIGUE

En 2021, la recherche de nouveaux locaux s'est poursuivie. Nous avons passé plusieurs mois sur une piste sérieuse à Molenbeek, mais les coûts restant trop importants, nous avons abandonné la piste. Une autre tout aussi sérieuse s'est dessinée du côté de la gare du Midi.

La recherche se fait de façon souple, en partenariat avec d'autres acteurs : la FEDITO et le CAMD. Mais il reste très ardu de trouver des bureaux accueillants, faciles d'accès et centraux, pour un loyer modéré.

LES FORMATIONS EN 2021

L'année a été fortement perturbée et beaucoup de projets de formations ont été mis entre parenthèses.

Yola Jabbour suit depuis septembre 2019 un bachelier en Sciences Administratives afin de pouvoir monter en compétences.

Robin Susswein suit une formation universitaire en statistiques et sciences des données à l'UCL depuis septembre 2020.

Flore FIFI a suivi une formation en montage vidéo, Adobe Premiere Pro.

LES DÉTACHÉ·ES

LES COORDINATEURS·TRICES THEMATIQUES

Grâce à un apport de la CoCoF et de la CoCoM, des SSM peuvent dégager un temps de travail dévolu aux coordinations thématiques. Elles visent à développer les thématiques qu'elles portent et à les promouvoir au sein de la Ligue et sur Bruxelles.

La coordination Enfance dépend financièrement de la CoCoM et c'est un SSM bicommunautaire qui la porte. En 2019, l'Été ASBL, qui a assumé jusqu'ici cette coordination, a sollicité les quatre autres SSMs bicommunautaires afin de voir qui pourrait la reprendre. La Ligue est donc en discussion avec la FCSSMB. Un projet de convention a été rédigé. La demande du terrain est forte pour que la coordination Enfance redémarre parmi les espaces d'échanges de la Ligue.

L'ULB est en réflexion pour orienter la coordination qu'elle porte vers une nouvelle thématique.

La CT urgence de l'UCL a repris du service en avril 2021 et se nomme Coordination Thématique Urgence et Crise.

LES COORDINATEURS·RICES THEMATIQUES

Coordination Enfance : en cours de construction

Coordination Exil : (*jusqu'en juin 2021*) **Pascale De Ridder** (SSM Ulysse), (*à partir de juillet 2020*) Johan Cornez, avec le concours d'Alain Vanoeteren (SSM Ulysse) et de Natacha Rome (LBSM) exil@lbsm.be

Coordination Adolescence : **Charlotte Wilputte** (SSM Chapelle-aux-Champs) et **Fanny De Brueker** (SSM de Saint-Gilles) adolescence@lbsm.be

Coordination Personnes Agées : **Sylvie Veyt** (SSM WOPS) sylvie.veyt@gmail.com

Coordination Précarités : **Manu Gonçalves** (SSM Le Méridien) precarites@lbsm.be

Coordination Urgences UCL : (*à partir d'avril 2021*) **Cédric Petiau** (SSM Chapelle-aux-Champs) urgence.crise@lbsm.be

Coordination ULB : en cours de construction

ANIMATEURS·RICES DE GROUPES DE TRAVAIL

La participation des animateurs·trices de groupes de travail repose sur leur disponibilité propre et sur l'accord de leurs institutions ; ils·elles bénéficient comme les coordinations, de l'appui des permanents de la Ligue.

L'Accueil ou pouvoir rencontrer l'inconnu : **Valérie Leemans** (SSM Champ de la Couronne) et **Anouk Flausch** (SSM ULB) accueil@lbsm.be

Assistants·es sociaux·les : **Luc Badet** (SSM de Saint-Gilles) et **Manu Gonçalves** (SSM Le Méridien) precarites@lbsm.be

Confidentialité et pratiques en santé mentale : **Yahyâ Hachem Samii**, **Natacha Rome** et **Samira Kolti** (LBSM)

États généraux de l'ambulatoire : **Yahyâ Hachem Samii** et **Samira Kholti** (LBSM)

Groupe technique : **Samira Kholti** (SSM Ulysse puis LBSM), **Yahyâ Hachem Samii** et **Yola Jabbour** (LBSM)

Lignes d'écoute téléphonique : Natacha Rome, Robin Susswein et Samira Kholti (LBSM)

Logopèdes : Marie-Louise Meert (SSM la Gerbe et Champ de la Couronne) et **Audrey Veheyen** (CMP du SSJ) logo@lbsm.be

Pratiques cliniques avec les justiciables : Benjamin Thiry et Elodie Posson (SPS Prison de Bruxelles)

Psychiatres en SSM : Ann Bryssinck (SSM Le Méridien) et **Yahyâ Hachem Samii** (LBSM) yhs@lbsm.be

Recueil des données et informatisation : Philippe Hoyois puis **Robin Susswein** (LBSM)

Psychomotricien.ne et thérapeute à médiation corporelle : Natacha Rome (LBSM) nr@lbsm.be

Le contenu des coordinations thématiques et groupes de travail est présenté dans le chapitre suivant.

4. LES ACTIONS MENÉES



4.1 REPRÉSENTATION

- *La Ligue porte les constats et revendications issues du terrain. Elle **interpelle les politiques et les administrations** des différents niveaux de pouvoir, avec qui elle entend entretenir un lien constant, vigilant et constructif.*
- *Elle réalise un **rapport sectoriel** tous les 5 ans afin de rendre compte de l'évolution des problématiques traitées et des politiques menées, et d'en analyser les effets.*
- *Elle contribue au développement des **pratiques intersectorielles** et d'analyses menées en commun avec les autres fédérations de l'ambulatoire et avec le CBCS. Elle participe à l'Inter-Fédération de l'Ambulatoire animée par le CBCS.*
- *Elle est la **Fédération des services de santé mentale agréés par la COCOF**. À ce titre, elle organise des concertations régulières avec les directions et coordinations de ces services.*
- *Elle s'associe à **d'autres Fédérations ou organismes de représentation** dès lors qu'il s'agit de porter ou défendre des dossiers qui concernent la santé mentale.*
- *Elle fait partie des **interlocuteurs sociaux**, notamment via la FASS. Elle suit les dossiers en matière des droits et obligations des employeurs et des travailleurs. Elle constitue un interlocuteur pour les représentations syndicales.*

Institution	Effectif.ve 1	Effectif.ve 2	Suppléant.e 1	Suppléant.e 2
PFCSM	Frédéric WILLEMS	Francine DESABLENS	Anne DEBONGNIE	Caterina DI CALOGERO
	Yahyâ H. SAMII	François BAUFAY	Ann BRYSSINCK	François BESTGEN
Bru Stars	François BESTGEN	Carole SOURDIAU	Laurence AYACHE	Nelle LAMBERT
107 Adultes	Ann BRYSSINCK			
SPF Taskforce Réforme Personnes Agées	Sylvie VEYT			
CBCS	Manu GONCALVES			
IFA	Yahyâ H. SAMII	Manu GONCALVES puis Samira KHOLTI		
FASS	Samira KHOLTI		Pierre de CONINCK	
Conseil Consultatif	Manu GONCALVES	Frédéric WILLEMS		
	Yahyâ H. SAMII			
SMES-B	Yahyâ H. SAMII			
Psymages	Yahyâ H. SAMII	François BAUFAY		
CBPS	Yahyâ H. SAMII			
Macadam	Charlotte WILPUTTE	Fanny DE BRUÉKER		

4.2 RECHERCHE

- La Ligue mène des **études** sur des sujets d'actualité, à la demande de ses membres ou de façon proactive.
- Elle centralise, agrège et analyse les **données statistiques annuelles** des services de santé mentale en CoCoF.
- Elle rend compte et transmet les principales **idées et recommandations** qui en découlent directement ou indirectement.
- Elle développe une **expertise** sur les questions de santé mentale, sur le plan institutionnel et sur le plan clinique.
- Elle offre un **appui théorique et méthodologique** aux acteurs de terrain.

La cellule recherche de la Ligue s'investit dans cinq types d'activités : les recherches en tant que telles (qui comprennent le plus souvent un volet empirique), la rédaction de projets pour de futures recherches, le recueil et l'analyse des données administratives des SSM agréés CoCoF, la veille scientifique et le conseil sur une multiplicité de thématiques, et enfin la formation continue.

2021 a vu l'équipe de chercheurs de la Ligue s'agrandir avec l'arrivée de Mathieu Boulanger, anthropologue, et Marie Jenet, psychologue, tous deux engagés dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement. S'y ajoute Juliette Hansart qui, dans le cadre de son rôle d'appui à la coordination Personnes âgées, réalise une étude sur base de focus groupes.

4.2.1 RECHERCHES EN COURS OU CLÔTURÉES EN 2021

- « Accueillir les souffrances psychiques dans la cité »

Courant 2020, la Ligue répondait à l'appel à projet du Plan de Relance et de redéploiement bruxellois en soumettant un projet de recherche qualitatif et interdisciplinaire visant à analyser la problématique de l'accessibilité des services de santé mentale bruxellois et à dresser des recommandations à destination des décideurs politiques et acteurs de terrain. Le financement obtenu suite à cet appel a permis d'engager deux chercheurs à partir d'avril 2021.

Les chercheurs engagés, la recherche ne pouvait cependant démarrer sans la réalisation de deux étapes préliminaires : la constitution d'un Comité d'accompagnement scientifique indépendant chargé de se réunir régulièrement pour guider les chercheurs durant toute la durée de leur recherche et la soumission du projet de recherche au "Comité d'Éthique d'Erasmus-ULB" pour approbation.

Après une exploration approfondie de la littérature, les chercheurs ont d'abord été guidés par un questionnaire large : comment qualifier l'accueil et l'accessibilité des SSM bruxellois ? Pour répondre à cette problématique, ces derniers ont eu recours à une première phase d'observation participante de mai à juin 2021. Concrètement, les chercheurs se sont rendus dans différents SSM pour des périodes d'observation pouvant aller de quelques jours à six semaines : une grande partie du temps était passée auprès des accueillants des services, ainsi que dans les réunions d'équipe ou les réunions réservées au traitement des nouvelles demandes. Ces observations ont été complétées par des entretiens, à la fois avec les professionnels des services observés, ainsi qu'avec des professionnels d'autres services de santé mentale à Bruxelles.

La première phase d'observation terminée, le questionnaire des chercheurs a pu se préciser autour de diverses grandes thématiques : les dispositifs et pratiques d'accueil ; l'influence de la saturation sur l'accueil ; les freins et facilitateurs de l'accessibilité ; la souffrance des professionnels. S'est ensuivi une seconde phase d'observation de septembre à novembre 2021 dans le but d'approfondir les observations et réflexions, elle aussi complétée par des entretiens avec les professionnels des services observés et des autres services, mais également par des groupes de discussion.

Retranscription des observations et entretiens ont clôturé l'année, ainsi qu'une nouvelle plongée dans la littérature et une première analyse des résultats obtenus. Ces premières conclusions seront présentées aux SSM observés début 2022 afin d'être affinés, puis intégrés au rapport final.

Les résultats finaux de la recherche seront disponibles en juin 2022.

- « Saturation ? »

Fin 2020 et début 2021, un large recensement des nouvelles demandes adressées aux SSM CoCoF à Bruxelles a permis d'estimer le degré de saturation de ces services et de formuler des hypothèses sur l'impact différencié de la saturation des services selon diverses

caractéristiques des populations d’usagers. Le rapport complet et sa synthèse seront bientôt accessibles en ligne :

<https://lbsm.be/outils-recherches-publications-et-prises-de-positions/publications-documents.html>

Les résultats ont été présentés au Cabinet du Ministre Alain Marron, à l’Administration de la CoCoF, aux coordinateurs des SSM CoCoF et seront plus largement diffusés dans le cadre d’une journée d’étude programmée en juin 2022.

- « Impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur les conditions de travail, les pratiques cliniques et la patientèle des professionnels de la santé mentale »

En avril 2020, suite à l’amorce de la crise sanitaire, la Ligue a lancé une recherche exploratoire visant à documenter la transformation des pratiques de soin en santé mentale au cours de la crise sanitaire. Le projet de recherche peut être consulté ici :

https://lbsm.be/IMG/pdf/covidvecusm_projet_de_recherche_synthese_.pdf

Une cinquantaine d’entretiens de recherche ont déjà été menés, et la 3^{ème} et dernière vague d’entretiens de cette enquête longitudinale a été préparée et sera menée en 2022.

4.2.2 PROJETS DE RECHERCHE

- « Accueillir la souffrance psychique dans la cité - focus sur les nouvelles demandes et les usagers »

Ce projet de recherche, actuellement en quête d’un financement, se veut complémentaire à la recherche en cours : elle se penche sur les dynamiques de l’accueil en SSM à travers le point de vue des usagers et demandeurs des services.

Via une méthodologie mixte et interdisciplinaire, alliant enquête quantitative par questionnaire et entretiens qualitatifs, la recherche a deux principaux objectifs : décrire avec précision la population qui introduit une nouvelle demande auprès d’un SSM (adulte ou enfant) ; appréhender l’expérience et le vécu de cette population en matière d’accueil et d’accessibilité aux SSM bruxellois.

À terme, et en lien avec la recherche en cours, il s’agirait d’ouvrir des pistes de réflexion vers une amélioration de l’expérience des usagers et demandeurs des SSM bruxellois.

- « Les pratiques de soin en SSM et leur évolution »

S’inscrivant à la fois dans la continuité de la recherche exploratoire portant sur l’évaluation des pratiques de soin dans le champ de la santé mentale bruxelloise depuis la crise du Covid-19, et dans les suites d’une recommandation du colloque « Gouverner le soin »

(décembre 2019) visant à créer une « répertoire des pratiques innovantes en santé mentale », cette recherche vise à documenter la diversité des pratiques cliniques et d'accompagnement mises en place au sein des SSM bruxellois, à mieux comprendre ce qui les rend possible (socialement, administrativement et d'un point de vue clinique) et ce qu'elles rendent possible. Le projet de recherche sera défini début 2022 pour que la recherche débute dans le courant de l'année 2022.

4.2.3 RECUEIL DE DONNÉES

Chaque année, la Ligue centralise les données administratives des SSM CoCoF afin d'en donner une analyse synthétique à l'échelle du secteur.

Parallèlement à ce travail continu, la Ligue a continué d'investir la question d'un changement de logiciel de recueil de données. Ce dossier a connu un important revirement durant l'été 2020 avec la dissolution d'Assoss Care et le redéploiement de la question à l'échelle du champ social-santé bruxellois et wallon. Il a fait depuis l'objet de nombreuses rencontres (notamment pour explorer d'autres pistes logicielles) et réunions. Les perspectives sont de construire, avec d'autres secteurs et fédérations une solution logicielle intersectorielle, transrégionale (Wallonie-Bruxelles) en s'appuyant sur un partenariat Public-Associatif. La Ligue participe également aux réunions de la FéWaSSM visant à homogénéiser l'encodage des données dans les SSM wallons.

Dans le courant de l'année 2021, la base de données a été consolidée pour permettre les analyses des données de 2019 et 2020. Le prochain rapport portera sur la période 2019-2021 et sera publié en 2022.

4.2.3 VEILLE SCIENTIFIQUE ET CONSEIL

Durant l'année 2021, la Ligue a porté un regard attentif sur une série de questions et a participé à diverses assemblées et comités d'accompagnement relatifs à des thématiques telles que :

- Les influences de la crise Covid sur les pratiques d'accueil (dans le cadre de l'animation et le soutien à la DEQ du SSM Champ de la Couronne)
- Plus largement, l'accueil en santé mentale (dans le cadre de notre participation aux 7es Rencontres Soignantes en Psychiatrie - "Qui c'est celui-là ?" : quel accueil pour quels soins ?)
- Les relations entre les problématiques environnementales et la santé mentale (dans le cadre de la participation au séminaire de recherche transdisciplinaire - *Psychanalyse et Environnement 2020-2024*)
- La logopédie au sein des SSM (dans le cadre de la conclusion de la matinée d'étude *Logopédie en service de santé mentale : Diversité des pratiques et des rencontres*)
- Évaluation des besoins et programmation des soins en santé mentale (participation aux réunions du projet Alcov, du Baromètre « Power to Care » de Sciensano, rôle de facilitateur pour la recherche « ParcoursUD » de l'IRSS-UCLouvain)

- Expertise pour l'Étude « évaluation et soutien de la capacité décisionnelle des personnes atteintes de démence ou de maladie mentale » (KCE)

D'autre part, les chercheurs de la Ligue ont régulièrement assisté à différentes présentations, et participé à plusieurs formations :

- Santé mentale et interprétation : une collaboration interprofessionnelle riche de sens
- Présentation du SMES : Diagnostic communautaire des projets Housing First en région de Bruxelles-Capitale
- Symposium Born in Belgium Professionals
- Symposium Mutualités libre « J'avais 20 ans en 2020 »
- Webinaire « Des professionnels parlent aux chercheurs » (Crébis, Bruxelles)
- Webinaire « Mental health and the pandemic living, caring, acting » (Commission Européenne)
- Certificat Universitaire en Statistiques et Sciences des données, UCLouvain (formation continue, 30 ECTS)

4.3 INFORMATION

- *La Ligue développe **un site Internet et des outils** à l'attention des acteurs de terrain et du grand public.*
- *Elle organise des **temps d'échange et d'information** ciblés.*
- *Elle diffuse des **newsletters** à l'attention des acteurs de terrain.*
- *Elle dispose d'une convention avec une **bibliothèque** et des liens avec d'autres centres de documentation pour mettre à disposition des professionnels des ressources spécialisées.*
- *Elle **promeut les activités** des partenaires et affiliés.*
- *Elle développe une communication à travers les **médias** pour informer et sensibiliser.*
- *Elle organise des **actions thématiques** d'information et/ou de sensibilisation sur tout ou une partie des problématiques traitées.*

4.3.1 LES ÉVÉNEMENTS/PROJETS MENÉS OU PRÉPARÉS EN 2021 :

De nombreux projets ont dû être mis en place du fait de la pandémie.

Le travail effectué pour la mise sur pied d'un événement est transversal et met tous les membres de l'équipe à contribution. En effet, les événements organisés ou co-organisés nécessitent souvent un travail collectif sur l'élaboration des contenus et ses objectifs, des réunions préparatoires (en équipe, avec les intervenants, etc.), un lieu, une date, un graphisme pour les supports de communication, l'élaboration d'un programme, un catering, la gestion du budget et de la logistique, la gestion des inscriptions/payements, des permanences durant l'événement, des recherches pour la base de données, des invitations (de masse, ciblées, personnalisées), un travail en réseau/partenariat, un éventuel questionnaire d'évaluation, une prise de photos lors de l'événement, des contenus de communication (Facebook, newsletters, site Internet, supports de communication), la rédaction et l'envoi de remerciements (aux participants et intervenants), le traitement des photos, un débriefing, etc.

Les projets listés ci-dessous ont nécessité :

- *Des contacts avec la presse et avec le réseau*
- *Du graphisme*
- *De la concertation*
- *Des réalisations de newsletters*
- *Des articles sur le site Internet*
- *Des impressions / affichages en rue / envois postaux*
- *Des inscriptions*
- *Des contacts « post » événements avec les participants*
- *Diffusion d'actes, vidéos, photos, documents émanant de l'événement*

- ✓ **Psymages** – Images mentales 2021 et préparation de l'édition suivante
Graphisme, programme, promotion, etc.
- ✓ **Séminaire du Cycle santé Numérique**
Avril 2020 (présentiel) - 21 janvier 2021 (en ligne) - 19 mars 2021 (en ligne)
- ✓ **Carnet du groupe de travail 2021-2022**
- ✓ **Matinée d'étude : « LOGOPÉDIE EN SERVICE DE SANTÉ MENTALE : Diversité des pratiques et des rencontres »**
- ✓ **La semaine de la santé mentale**
Recherche de sponsors, réseau avec le Crésam, La Plateforme Bruxelloise en Santé Mentale, appel à participation auprès des membres et le secteur, coordination et organisation d'évènements, presse & médias, graphisme, etc.
- ✓ Campagne de communication « **La crise et ses changements, parlons-en ...** »
(Terminée Novembre 2021 - Covid19)
Graphisme, presse, affichages, courriers, gestion de groupe de travail, promotion, gestion des réseaux sociaux, etc.
- ✓ Supports de communication aux **projets financés par les fonds Covid19 de la CoCoF**
Section sur le site Internet, graphisme, conférence de presse, création de vidéos, etc.
- ✓ Support de communication aux **projets financés du Projet de Plan de Relance**
Section sur le site Internet, graphisme, carnet des lieux de liens, etc.
- ✓ **Un podcast autour de la santé mentale (sortie en 2022)**
- ✓ **7 webinaires concernant la question du confidentiel**

4.3.2 LES RELAIS D'INFORMATION

La Ligue est en pleine évolution interne et entend se repositionner dans le paysage bruxellois. Ce qui implique de revoir l'organisation interne, en particulier la visibilité et la communication.

Nous travaillons ensemble et en concertation (avec les membres, le CA, les GT...) sur les nouveaux ou les clarifications concernant : notre positionnement, nos combats, nos contenus/messages, les concertations nécessaires autour d'enjeux à venir ou actuels, les publics à informer ou à réunir et sur nos outils/canaux de communication.

La Ligue maintient et améliore ses divers outils de communication visant à mieux informer ses membres, ses partenaires mais aussi le public au sens large.

LE SITE INTERNET

Nous repensons le site web afin d'offrir plus de fonctionnalités, d'informations et une navigation plus claire et agréable.

Le site www.lbsm.be présente la Ligue, ses membres ainsi que les actualités du secteur. La rubrique « événements de partenaires » fait office d'agenda du secteur de la santé mentale et est mise à jour continuellement. Y sont repris les événements, formations et séminaires programmés par les membres ou partenaires ainsi que les offres d'emploi en social-santé à Bruxelles. Notons que le site permet également de pouvoir s'inscrire en ligne à nos événements et formations.

Tous les documents officiels y sont également consultables (programmes des coordinations thématiques, statuts, conseil d'administration, recherches).

Nous modelons régulièrement le site web en termes de fonctionnalités, de contenus, de facilité de navigation et de structure.

LA NEWSLETTER

Ces envois sont constitués :

- ✓ **D'un e-mail mensuel** qui est envoyé aux abonnés et se compose de différentes rubriques :
 - Les événements des membres et partenaires (colloques, congrès, séminaires, formations des deux ou trois mois à venir) ;
 - Nos événements propres ;
 - Les offres d'emploi.

Ce support nous permet de diffuser à un large public les informations de la LBSM et du secteur. Environ 7000 abonnés profitent, par ce biais, d'une information détaillée des mois à venir en santé mentale.

- ✓ **De communications « spontanées »** (qui nous permettent des variations de design) concernant nos propres événements, des informations particulières, des actualités politiques, des prises de position, des remerciements, des vœux, etc.

VIA LES RESEAUX SOCIAUX

Flux d'actualité via Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube et Twitter.

Ces pages nous permettent d'/de :

- Augmenter notre notoriété et notre visibilité via des publications sur l'actualité, nos événements, nos actions ou celles des membres et partenaires ;
- Fédérer une communauté et d'interagir avec eux ;
- Connaître nos publics ;

- Faire connaître la Ligue à de nouveaux utilisateurs/usagers/professionnels du secteur ;
- Communiquer de manière ciblée et interactive.

LA PRESSE

Pour obtenir plus de publications radio/online/magazine → ff@lbsm.be ou communication@lbsm.be

LES PUBLICATIONS ET LEUR DIFFUSION

Les travaux des chercheurs, les travaux, articles, prises de position des groupes de travail, notes politiques, cartes blanches, etc.

[Recherches, publications, prises de positions, etc.](#)

LES NOUVEAUX OUTILS DEVELOPPES EN 2021

- **Le site Internet** (nouveaux contenus, graphisme et nouvelles fonctionnalités) en concertation avec les GT, les membres, le CA et l'équipe des permanents.
- **Un podcast autour de la santé mentale (sortie en 2022)**
- **Une chaîne YouTube**

4.3.3 DU COTÉ DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat est un poste très polyvalent : il assure l'accueil, la gestion téléphonique, le suivi de la comptabilité, la gestion du personnel ainsi qu'administrative. La direction a proposé que la secrétaire puisse reprendre le rôle de conseillère en prévention (en discussion avec l'équipe), ce qui impliquera une formation dès que possible. La secrétaire participe également à la logistique et à l'accueil lors des événements. Elle réceptionne, centralise et redispatche les demandes des membres.

La comptabilité est gérée par un opérateur externe, la Fiduciaire Gestion, et contrôlée par le trésorier de l'ASBL. Le suivi implique, pour la secrétaire, une série de réunions (avec la direction, avec le Trésorier, avec la Fiduciaire).

La législation est de plus en plus complexe, cela nécessite donc une plus grande maîtrise de la législation, des règles de mécanisme, c'est la raison pour laquelle la Ligue avait souhaité que la secrétaire puisse approfondir sa formation. Elle poursuit son bachelier en sciences administratives, en cours du soir.

AU BOUT DU FIL...

Deux catégories de public s'adressent à nous : les professionnels et le grand public.

Les professionnels

Il y a d'une part les professionnels de la santé mentale qui recherchent des adresses de lieux d'activités, de services sociaux, d'appartements supervisés pour un usager de leurs services. Si leur demande est souvent précise, cela demande de notre part une parfaite connaissance du milieu associatif bruxellois, connaissance qui se doit d'être constamment réactualisée. D'autre part, nous recevons de nombreux appels émanant de médecins généralistes, de travailleurs sociaux et de personnes travaillant au sein d'hôpitaux, de services d'aide à domicile, de CPAS, de logements sociaux, ... pour lesquels nous devons quelquefois répondre de façon plus détaillée et explicite quant aux différentes possibilités d'offres de soin et d'accompagnement en santé mentale. Ces professionnels peuvent également trouver chez nous certains textes ou articles de loi faisant référence à la santé mentale.

Le grand public

Que ce soit la personne elle-même - confrontée à des difficultés de vie ou en grande souffrance psychique - ou son entourage, le grand public fait aussi appel à notre service d'information. Chaque semaine, nous recevons plusieurs appels de ce type, un phénomène qui s'est renforcé temporairement au moment du 1^{er} confinement, notamment avec la ligne d'écoute de la Ligue, des personnes essayant de bénéficier de la même aide en journée. Elles étaient réorientées vers le service adéquat.

Suite à la lecture d'un article, un conseil donné par un membre du réseau familial ou social (« Ce serait bien que tu en parles avec quelqu'un »), ceux-ci nous livrent tant le témoignage d'un moment de vie, l'expression d'une émotion perturbante, que leur préoccupation relative au bien-être de leurs proches, leur questionnement sur le sens et l'opportunité de leur démarche. S'il s'agit de demandes 'ciblées' - l'adresse d'un Service de Santé Mentale, d'un lieu de consultations pour un couple, une famille ou un adolescent, d'un centre de jour pour toxicomanes, d'un service spécialisé en psychogériatrie ... - nous donnerons de multiples renseignements afin que « l'appelant » puisse au mieux choisir son adresse. Mais il arrive souvent que la demande soit floue, exprimée avec des mots tout venant. Une écoute attentive, un dialogue respectueux permettent de s'accorder sur la signification de ces mots (par exemple 'un lieu d'hébergement' : est-ce une maison d'accueil, un appartement supervisé, un service hospitalier ?). Il n'est nullement question de faire une analyse de la demande telle qu'elle se pratique dans les structures d'accueil et de soin ni d'assurer un suivi mais bien d'orienter et de s'assurer que le panel d'informations données est adéquat et compris.

Chaque demande est personnelle et a son histoire. C'est à partir de cette certitude que chaque cas est unique, que nous nous devons d'entendre, à son rythme, ce que la personne cherche à nous dire. Nous les renvoyons toujours vers les lieux appropriés : Services de Santé Mentale, Services d'information juridique, Initiatives d'Habitations Protégées, Associations de Thérapeutes, Services d'aide à domicile, Centres de documentation, Centres de Jour, Centres de Planning Familial, Communautés Thérapeutiques, Médiations familiales, Services d'Aide aux Victimes, Services Sociaux, CPAS, Services d'Aide aux Toxicomanes, Maisons de Repos, Maisons de Repos et de Soins, Groupes d'entraide ... ou encore nous

leur suggérons d'en parler à leur réseau déjà existant, au médecin généraliste, au psychiatre qui les suit... Ce travail de contact avec le public, d'analyse de la demande et de renvoi vers les organismes ou acteurs de terrain, est principalement assuré par la secrétaire.

4.4. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS

- La Ligue organise **des groupes de travail et des coordinations thématiques**, destinés aux professionnels de terrain et animés par ceux-ci. Ces espaces accueillent et visent des échanges et des élaborations libres autour des pratiques et de l'articulation de celles-ci à des enjeux plus larges, selon les choix et décisions des participants. Les constats, questions et recommandations émanant de ces échanges sont relayés via les permanents de la Ligue vers les instances de celle-ci.
- Prend part aux discussions au sein de **divers lieux de discussions et de décisions traitant de la santé mentale** (Plateforme de Concertation pour la Santé Mentale à Bruxelles, Groupes et comités de la réforme 107 adultes, Bru-Stars...) où elle met en avant les points de vue de ses membres (dont les services ambulatoires).
- Met sur pied ou participe à **tout groupe de travail** qui traite de questions reliées à la santé mentale.
- Est en lien avec les **représentants des patients et bénéficiaires** des services, et entend favoriser la participation de ceux-ci dans les débats et instances qui concernent la santé mentale.
- Est en lien avec **les lieux de formation et les associations professionnelles** des métiers actifs en santé mentale, afin de suivre et contribuer aux débats sur l'évolution de ces métiers et les enjeux autour de leur reconnaissance par les autorités.
- Participe à la réflexion pour une meilleure **prévention** en santé mentale, et soutient l'inventivité dans les réflexions et pratiques sur **l'intersectorialité**, en coordination avec les représentants des secteurs de l'Action sociale, de la Santé et de la Promotion de la Santé, ainsi que de nombreux autres services d'aide et de soin.
- Participe à **l'accompagnement et au soutien de projets** qui innovent et tentent d'apporter des solutions complémentaires ou alternatives.
- Participe aux travaux menés **aux niveaux national et international**.

LE CARNET D'ESPACES D'ÉCHANGES 2021-2022

Consultable ici : <https://lbsm.be/les-groupes-de-travail-et-coordinations-thematiques/programme-des-coordinations-thematiques-groupes-de-travail.html>

La Ligue a poursuivi la publication et la diffusion d'un carnet destiné à renforcer la visibilité des groupes et coordinations, et impliquant de la part des animateurs·trices un travail de synthèse pour présenter les travaux et l'organisation de ceux-ci. Imprimé à plusieurs centaines d'exemplaires, publié sur le web, il vise un public professionnel aussi large que possible afin de faire connaître ces espaces mais aussi de susciter de nouvelles initiatives similaires selon des thématiques émergeant du terrain.

4.4.1 LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA LIGUE

PRATIQUES CLINIQUES AVEC LES JUSTICIABLES

Elodie Posson, et Benjamin Thiry (SPS Prison de Bruxelles) Natacha Rome (LBSM)

Dates : 12/01/2021, 16/03/2021, 11/05/2021, 12/10/2021, 14/12/2021

Le groupe « pratiques cliniques avec les justiciables » s'intéresse à l'actualité des prisons belges et approfondit chaque année plusieurs thèmes spécifiques en lien avec le milieu carcéral. L'apport clinique est également abordé à travers la présentation de vignettes et d'études de cas.

En début d'année 2021, une vague de suicides a eu lieu au sein de la prison de St Gilles et a fortement ébranlé détenus et travailleurs. Nous trouvions important de s'arrêter sur cet évènement dramatique afin de partager ensemble réflexions, vécus et apports de la littérature quant au suicide en milieu carcéral.

Nous avons ensuite eu l'occasion d'inviter des intervenantes travaillant au sein des prisons construites dernièrement (Marche-en-Famenne et Leuze-en-Hainaut) afin qu'elles partagent leur vécu et point de vue quant à leur fonction dans ces nouvelles structures. Ces perspectives ont été développées au regard de la construction de la Prison de Haren, qui remplacera à terme les sites de Forest, St-Gilles et Berkendael.

Une vignette clinique a été présentée où le passage à l'acte d'un détenu en entretien, sa révolte, la perte de sens des aménagements de peine durant le coronavirus et notre rôle de contenant ont été abordés. Une étude de cas a également été développée, venant questionner les limites de l'accompagnement thérapeutique en prison.

Des changements profonds que les prisons connaissent ont été réfléchis tels que : les plans de détention, la réforme des agents pénitentiaires (assistant de sécurité vs accompagnateur de détention), l'arrivée des Juges d'Application des Peines (JAP) ou encore l'application des peines de prison de moins de 3 ans.

Un nouveau projet, soutenu par l'APO, a été présenté par la Ligue des Familles. Il s'intéresse aux proches des détenus à l'extérieur en tentant de créer du collectif autour d'une exposition lors des « Journées nationales des prisons ».

Enfin, Christine Kept, à l'occasion de sa retraite, a tenu à retracer l'histoire de notre groupe « Pratiques Cliniques avec les Justiciables » et l'importance de préserver de tels ponts entre la santé et la justice.

GROUPE DE TRAVAIL « ACCUEIL »

Valérie Leemans (SSM Champ de la Couronne), Anouk Flausch (CG du SSM ULB) et Natacha Rome (LBSM)

Dates : 15/01, 19/03, 21 /05, 18/06, 17/09, 19/11

Depuis 2014, notre groupe de travail explore l'accueil de façon transversale, dans le champ de la psychanalyse et en dehors de lui. Ce groupe de travail a pris la forme d'une intervision théorico-clinique et rassemble, avec une attention portée à la transversalité, des accueillantes en SSM : secrétaires, assistantes sociales et psychologues. Nous constatons le bénéfice de ces échanges sur l'ensemble de nos pratiques d'accueil, la fonction d'étaiyage et de reconnaissance mutuelle qu'il permet. Ceci consolide la pratique de chacun et ouvre sur une innovation autour des dispositifs existants. Cette recherche nous paraît indispensable afin de rester dans un travail « vivant », c'est-à-dire nous efforçant de continuer à penser l'accueil en l'élargissant et en l'adaptant à la réalité clinique du terrain, et à ses évolutions.

En 2021, le groupe s'est poursuivi à raison de six rencontres sur l'année. Le groupe s'est ouvert à de nouveaux participants. Le contexte sanitaire a amené la poursuite de nos rencontres via zoom.

Dans le fil de nos questions, la crise sanitaire actuelle vient évidemment ébranler nos dispositifs d'accueil. D'une part, patients et accueillants se retrouvent au même moment « dans le même bain » traumatique comprenant notamment la confrontation collective à notre fragilité, au réel du corps, à la mort et à un environnement défaillant. D'autre part, les mesures sanitaires (masques, rituels de désinfection, visio-consultations, ...) impactent la rencontre du patient avec un professionnel de la santé. Laissons-nous entrer l'autre de la même manière ? Quel impact sur notre qualité de présence, notre attention, notre écoute ? La dimension anthropologique de coprésence humaine est « atteinte » par les médias que nous utilisons, même si ceux-ci ouvrent à un « gradient de présence ».

Cette année, nous avons donc continué à déployer ces questions qui interpellent les fondements de l'accueil et l'humanité de ces rencontres. Une large place a été faite au partage de notre clinique et de nos vécus d'accueillants au sein de nos services déstabilisés par la pandémie.

Ce groupe de travail est animé par Valérie Leemans, Anouk Flausch et Natacha Rome. Il se tient à la LBSM tous les deux mois le troisième vendredi de 10h à 12h.

GRUPE DE TRAVAIL « LOGOPEDES EN SERVICE DE SANTE MENTALE »

Marilou Meert (SSM La Gerbe et SSM Champ de la Couronne), Audrey Verheyen (Service Social Juif) (depuis septembre 2020) et Natacha Rome (LBSM)

Dates : 08/1, 05/2, 05/3, 02/4, 07/5, 04/6, 10/9, 03/12.

L'année 2021 continue d'être marquée par la pandémie et les mesures sanitaires. Dans ce contexte de crise et de réaménagement de nos services et fonctionnements, notre groupe a maintenu ses réunions hebdomadaires par visioconférence et quand cela a été possible, en présentiel.

Échanger sur ce que nous traversons, penser les remaniements de nos équipes et de nos pratiques, nous soutenir et soutenir nos patients ont été nos priorités dans ce contexte si particulier. Tant nos équipes que nos patients ont été bousculés par les quarantaines qui se sont succédées. Nos équipes, bienveillantes, ont maintenu le cap en poursuivant le travail clinique. Cette seconde année de pandémie a des effets sur le plan psychologique et sociologique dont nous ne mesurons pas les conséquences. Les jeunes témoignent de leur difficulté à vivre l'école de façon distancée tant au niveau des liens que sur le plan pédagogique. Des difficultés d'attention, de concentration, d'absentéisme, du retard pédagogique et de nombreux décrochages sont observés. Chez les plus jeunes, les troubles du développement du langage et des apprentissages persistent tandis qu'ils présentent de l'agitation, des troubles du comportement, des problèmes de sommeil. La capacité de s'adapter est sollicitée. Retrouver un rythme et un cadre suffisamment serein et sécurisant n'est facile ni pour les parents ni pour les enseignants et les professionnels, d'où la nécessité de se sentir soutenu, de pouvoir parler de nos observations, des questions qu'elles suscitent dans un cadre bienveillant pour poursuivre nos pratiques cliniques.

2021 a vu enfin finalisée notre première **matinée d'étude** intitulée « **Logopédie en service de santé mentale : diversité des pratiques et des rencontres** » et organisée par la Ligue. Celle-ci a remporté un vif succès. La rigueur des différentes interventions en a témoigné. Les cliniciens, ancrés dans des équipes pluridisciplinaires, sortent des sentiers battus pour susciter des rencontres singulières en témoignant de la complexité des situations cliniques rencontrées de l'enfant à l'ado, du jeune adulte à l'adulte, de l'adulte à la personne âgée. Comment ? En décrivant la manière dont nous tentons de soutenir l'accessibilité aux plus démunis et exclus, la créativité autour des fragilités psychiques rencontrées, la multiculturalité, la discontinuité, le travail en équipe et celui en réseau.

Un nouveau chantier clinique nous met au travail autour de la transition numérique : « Comment apprentissages et écrans peuvent-ils faire bon ménage ? Enjeux psycho-affectifs et psychopédagogiques ».

GROUPE DE TRAVAIL « ASSISTANT-ES SOCIAUX-ALES »

Luc Badet (SSM de Saint-Gilles) et Manu Gonçalves (SSM Le Méridien)

Le groupe de travail A.S. est un groupe ouvert qui réunit les assistants sociaux travaillant majoritairement dans des services de santé mentale ou dans des dispositifs de santé mentale. C'est un espace de partage de pratiques où s'élabore ce qui fait identité au sein de la fonction sociale en santé mentale. C'est un lieu et un temps pour penser un métier qui doit sans cesse se renouveler dans un environnement de plus en plus contraint, suspicieux et excluant. Si aujourd'hui la reconnaissance de l'importance de la dimension sociale dans le champ de la santé mentale est acquise, elle n'en continue donc pas moins de poser de nombreuses questions pratiques, éthiques et réflexives. Le groupe de travail A.S. permet d'échanger sur les analyses, les enjeux et les impasses que les travailleurs sociaux rencontrent toutes et tous dans leur pratique au quotidien.

Le groupe de travail se réunit une fois par mois dans les locaux de la Ligue.

GROUPE DE TRAVAIL « CONFIDENTIALITE ET PRATIQUES EN SANTE MENTALE »

Yahyâ Hachem Samii, Samira Kholti et Natacha Rome (LBSM)

Dates : 28/1, 11/2, 4/3, 25/5, 16/6, 8/10, 29/11, 20/12.

Sur le fond, les membres du groupe constatent que le secret professionnel est de plus en plus mis à mal. Il est de plus en plus souvent pointé comme un frein à la volonté d'autres acteurs de disposer d'informations leur permettant des prises de décision à propos des personnes concernées, avec des enjeux sécuritaires mais surtout économiques. Il est également mal connu et mal compris par de nombreux professionnels qui s'inscrivent dans une logique où le partage serait la règle, d'autant plus dans un environnement où les données sont mises en ligne et partagées en un seul clic. Rééclairer le sens du secret professionnel, remettre à niveau les connaissances et actualiser les modalités d'approche et de définition sont autant d'enjeux poursuivis par le groupe.

Celui-ci était au départ constitué de représentants de fédérations (santé mentale, centres de planning familial, etc.) et d'associations professionnelles (essentiellement des psychologues). Avec le temps, un noyau a poursuivi le travail à un rythme régulier, autour de la Ligue et du Crésam, avec des psychiatres et psychologues issus d'associations professionnelles et d'hôpitaux.

La journée d'étude envisagée n'ayant pu se mettre en place en 2020, pour aborder les questions brûlantes en matière de secret professionnel, de partage de données et d'accès au dossier des usagers, le GT a poursuivi le projet sous forme de webinaires. L'organisation pratique a été portée par la Ligue, en collaboration avec le Crésam. Et deux premiers webinaires ont pu être organisés les 7/10 et 25/11.

La formule est de tenir environ un jeudi midi par mois jusqu'à l'été 2022, chaque séance étant consacrée à une thématique spécifique, avec trois intervenants choisis pour leur expertise théorique et/ou pratique. Si le point de départ des travaux est la santé mentale, les questions abordées et les intervenants choisis se veulent aussi larges que possible, afin de permettre que tous les métiers de l'aide et du soin puissent s'y retrouver. La participation est nombreuse (entre 100 et 200 participants par webinaire), avec des personnes de secteurs très diversifiés (santé mentale, santé somatique, CPAS, aide sociale, planning familial, aide à la jeunesse, etc.).

Les webinaires sont enregistrés et mis en ligne sur le site de la Ligue, avec les présentations et documents des intervenants, afin de constituer une page de ressources facilement accessible pour ceux qui s'intéressent à ces questions ou ont besoin d'éléments en lien avec une difficulté concrète rencontrée. Ces webinaires et ces pages en ligne sont accessibles gratuitement.

GROUPE DE TRAVAIL « PSYCHIATRES »

Ann Bryssinck (SSM Le Méridien), Yahyâ Hachem Samii (LBSM), Samira Kholti (LBSM)

Dates : 1/6, 26/10, 30/11.

Ce groupe, mis en place en 2019 pour permettre le partage des pratiques psychiatriques au sein de nos SSM avec nos spécificités et particularités, a dû suspendre ses activités en 2020 et n'a pu reprendre qu'à l'été 2021. En effet, les psychiatres et pédopsychiatres ont été fortement mobilisés dans les services, assurant une présence indispensable pour répondre aux situations d'urgence se présentant à la porte des SSM notamment pendant les périodes de confinement. Il leur était impossible de pouvoir mobiliser du temps supplémentaire en soirée pour échanger sur leur travail. Et ce malgré les besoins exprimés par quelques-uns de pouvoir échanger entre pairs.

La réunion de reprise a fait l'objet d'échanges sur le travail que les psychiatres ont mené en première ligne pour répondre aux multiples situations de plus en plus lourdes générées ou aggravées par la crise sanitaire et sociale. La pénurie de médecins (pédo)psychiatres dans les SSM suscite de nombreuses inquiétudes et les conditions de financement de ces postes en constituent un élément explicatif important. Le groupe s'est réuni à l'automne pour aller plus loin sur cette thématique, mais l'arrivée de la nouvelle convention PPL a suscité un certain nombre d'interrogations quant aux impacts que les politiques semblaient vouloir donner à cette convention, en termes de conception de la santé mentale (et, en creux, de la psychiatrie), de redéfinition des pratiques et de réorganisation de la première ligne de soins.

Le groupe a décidé de rencontrer début 2022 des psychiatres issus de l'hospitalier pour échanger sur toutes ces questions, certains des invités pressentis ayant d'ailleurs exprimé leur point de vue dans les médias et/ou auprès du Ministre fédéral de la Santé.

GROUPE TECHNIQUE DES COORDINATEUR·TRICES

Samira Kholti et Yahyâ Hachem Samii (LBSM)

Le Groupe Technique (GT) est un groupe de travail au sein de la LBSM qui réunit les coordinateurs des 24 services ambulatoires en santé mentale (dont deux en attente d'agrément). Les objectifs principaux du groupe de travail sont de permettre une interface entre les représentants d'employeurs, les pouvoirs subsidiaires et tous les organismes extérieurs en lien avec l'application de la législation sociale et des réglementations de la commission paritaire 332 dont relèvent nos services. Le groupe de travail est aussi un lieu d'échanges entre services de bonne pratique sur l'organisation des missions, du travail et des obligations qui incombent aux coordinateurs et aux Pouvoirs Organisateurs (P.O) qu'ils représentent.

La Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale, dans sa fonction d'organisme de représentation du secteur des services de santé mentale COCOF, organise, anime et coordonne toutes les initiatives du groupe de travail. Il existe une collaboration étroite entre le service Santé de la COCOF et les coordinations au travers de la Ligue.

L'année 2021, dans la suite de l'année précédente, est restée difficile pour l'ensemble des coordinations des services. Entre gestion de crise sanitaire, adaptation des dispositifs des soins, gestion du personnel touché par le virus au même titre que le reste de la population, le lancement de nouveaux projets de soins dans le cadre du covid, l'augmentation des demandes d'aide et de soins à laquelle les équipes doivent faire face, etc., autant de fronts que les coordinations ont dû gérer avec une gestion du temps très serrée. Cette deuxième année de crise a été un révélateur du rôle prépondérant que tiennent les fonctions de coordinations dans un service de soins en santé mentale. Il en va de la cohésion des offres, des effectifs et de la pérennité de la structure administrative, dans une logique collaborative avec l'ensemble des travailleurs et des pouvoirs organisateurs. Une certaine fatigue s'est tout de même faite ressentir au vu de leurs conditions de travail. Le groupe de travail des coordinateurs a été un lieu de ressources important, de partages de difficultés et de mutualisation des solutions.

La Ligue essaye de tenir une fonction d'appui et de soutien aux coordinations de service. Sur le plan patronal, le secteur est représenté via la Ligue au sein de la Fédération des Associations du Social et de la Santé wallonnes et bruxelloises (la FASS). Des informations capitales en matière de législation, de conditions de travail négociées, de conventions collectives de travail que nous communiquons aux services.

Les travailleurs de la Ligue sont aussi à la disposition des services pour apporter un éclairage particulier sur une question spécifique.

Au vu de l'actualité politique en matière de santé mentale, certains dossiers ont pris plus de travail telle que l'offre psychologique fédérale de 1^{ère} ligne dont l'annonce s'est faite en août 2021, tels que les états généraux qui préparaient le travail du prochain Plan Social-Santé Intégré (PSSI), la réforme des stages agréés en psychologie clinique, etc. C'est assez compréhensible puisque ces dossiers modifieront le paysage des soins et les dispositifs y afférents.

Dans la deuxième partie de l'année, suite à un bilan des coordinations, nous avons décidé de veiller au bon équilibre des aspects techniques, des aspects administratifs de la fonction de coordination et les aspects de représentation de services. Dès lors, les ordres du jour se distinguent dorénavant en deux volets : le volet administratif et le volet politique.

Le dynamisme dont font preuve les coordinations est d'autant plus remarquable que nos rencontres ont été maintenues par la vidéoconférence. L'interconnaissance et la bienveillance qui règnent au sein de ce groupe ont permis de ne pas trop subir les affres de ce moyen de rencontre bien que plusieurs services souhaitent repasser au présentiel dès que cela sera à nouveau possible.

Nous espérons vivement que l'année 2022 soit plus clémente en matière de crise à gérer. Il y a des dossiers importants qui nécessitent un processus de concertation et de collecte auprès de tous les services :

- Mise à jour du cadastre des services, des équipes et des subventions du secteur depuis la dernière version en 2018.

- Pénurie et manque de valorisation de la fonction de psychiatre : conséquences sur les soins et les finances des services.
- Logiciel recueil des données du secteur
- Dossier Patient Numérisé : obligations, accès techniques et impacts sur la protection des données sensibles.
- Préparation du secteur aux accords du non-marchand négociés en 2021 dont l'instauration de l'IFIC.
- PSSI et conséquences sur le décret du secteur.

Dix réunions annuelles de 3h chacune.

GROUPE DE TRAVAIL « PSYCHOMOTRICIEN·NES ET THERAPEUTES A MEDIATION CORPORELLE EN SANTE MENTALE »

Natacha Rome (LBSM)

Dates : 18/01, 22/02, 15/03, 19/04, 17/05, 21/06, 20/09, 18/10, 15/11 et 20/12.

Les services de santé mentale sont composés d'équipes pluridisciplinaires : psychiatres, psychologues, assistant.es social.es, logopèdes, thérapeutes, accueillant.es, psychomotricien.nes et thérapeutes à médiation corporelle, etc., travaillant tantôt avec des adultes tantôt avec des enfants ou adolescents.

Les psychomotricien.ne.s et thérapeutes à médiation corporelle, bien que travaillant en équipe sont souvent seul.e.s dans leur institution avec leur pratique particulière. C'est pourquoi, suite à la demande de certains d'entre eux.elles, ce groupe s'est créé en septembre 2020.

Le groupe a continué de se réunir en 2021. Les réunions ont eu pour contenu principal des échanges cliniques sous forme d'intervision sur base de l'expérience de terrain des participant.e.s mais aussi, au départ, de lecture de textes.

Le groupe a également expérimenté en fin d'année, la méthode TRE (Tension and Trauma Releasing Exercices), pratique proposée dans une des institutions participant au groupe. Nous avons pu découvrir par le corps plutôt que par la parole cette méthode que la plupart d'entre nous ne connaissions pas.

Une des richesses de ce groupe est la diversité des pratiques des participant.e.s qui permet des échanges cliniques riches et variés autour d'une situation donnée.

Natacha Rome, chargée de mission échanges et élaborations, anime les réunions et fait le lien avec la LBSM.

LE GROUPE DE TRAVAIL « ETATS GENERAUX »

Yahyâ Hachem Samii et Samira Kholti (LBSM)

Ce groupe de travail a été mis en place dès septembre 2020. Il s'inscrit en droite ligne des travaux organisés par le gouvernement bruxellois (d'abord intitulés « États Généraux » puis « Brussels Takes Care »). En effet, la Ligue a souhaité réunir dans un même espace de réflexion, des partenaires impliqués et/ou intéressés par l'évolution de ces travaux et leurs traductions dans une offre ambulatoire cohérente.

Les États Généraux ont eu pour objectif de jeter les bases d'un travail de concertation entre acteurs issus de secteurs différents pour une vision coordonnée de l'aide et du soin sur la Région de Bruxelles-Capitale. Pour rappel, le gouvernement bruxellois s'est engagé à rédiger un Plan Social-Santé Intégré pour cette législature qui intègre trois plans dans une vision cohérente : le plan de lutte contre la pauvreté, le plan pour la promotion santé et le plan régional pour la santé.

La restructuration du paysage ambulatoire social-santé est un travail nécessaire et ambitieux qui doit impliquer l'ensemble des acteurs concernés s'il veut aboutir. En effet, le découpage institutionnel, la prévalence des problèmes complexes qui mêlent plusieurs dimensions appellent à cette restructuration mais non sans prendre le temps de la concertation. Au sein d'un collectif qui réunit des acteurs concernés par l'organisation des soins, les participants au groupe de travail ont tenté de définir, à partir de leurs réalités, les conditions minimums d'une offre de soins cohérente et adaptée aux spécificités des populations bruxelloises.

Le groupe de travail a poursuivi son travail durant l'année 2021. Les buts et moyens de ce groupe de travail sont construits collectivement. Les participants étaient issus d'horizons divers : secteur de la santé mentale, structures résidentielles de soin, chercheurs en sociologie, projets d'aide et de soins ambulatoires, etc.

L'objectif du groupe de travail : poursuivre les réflexions amorcées dans les groupes thématiques en lien avec des questions en santé mentale et coconstruire des propositions concrètes transposables dans une programmation comme le Plan social santé intégré (PSSI) et/ou une réforme des textes organisant les services du social santé.

GROUPE DE TRAVAIL « CONCERTATION DES LIGNES D'ECOUTE ACTIVES AVANT, PENDANT ET APRES LA CRISE SANITAIRE »

Robin Susswein et Natacha Rome (LBSM)

Dates : 2 février 2021, 1er mars 2021, 20 avril 2021, 15 juin 2021

En 2021, le Groupe de travail « Concertation des lignes téléphoniques » a poursuivi et clôturé le travail entamé en 2020. Ce GT a été créé dans le cadre de la gestion de la pandémie de Covid-19, avec l'émergence de nouveaux dispositifs et l'importance croissante donnée aux lignes téléphoniques d'écoute, de soutien et d'orientation psychosociale déjà existantes. Ce groupe a permis une meilleure concertation des professionnels et le partage d'expériences et de « bonnes pratiques » en la matière. Ce groupe de travail s'est éteint de

lui-même dans le courant de l'année 2021 avec l'estompement progressif du contexte de crise sanitaire qui avait donné lieu à sa création.

GROUPE DE TRAVAIL « PAIR-AIDANCE »

La question de la pair-aidance n'en est plus vraiment une. Déployée sous des formes diverses, elle pâtit parfois encore d'un défaut d'uniformité dans sa définition. Elle reste aussi mal connue des professionnels. Depuis plusieurs années, l'objectif de la coordination précarité est de participer à la diffusion de la pair-aidance dans le secteur de la santé mentale ambulatoire. Cette année, en collaboration avec le PAT pour "Peer And Team support" du SMES (Santé Mentale et Exclusion Sociale), nous avons œuvré à leur objectif de soutien à l'intégration des pairs-aidants dans les organisations du social et de la santé.

Les réunions réunissaient des pairs-aidants et des professionnels. Plusieurs réunions ont été organisées tout au long de l'année en vue de réfléchir aux éléments qui peuvent mener à la professionnalisation de la fonction de pair-aidance. D'autres, ont permis de nommer les obstacles qui se dressent devant cette pratique qui s'appuie sur le savoir expérientiel d'anciens bénéficiaires d'aide et de soins qui proposent de se mettre au service des équipes. Des questions délicates ont été posées parfois positivement quand est interrogé l'apport de la pair-aidance aux pratiques des professionnels, parfois plus difficilement quand il s'agit de s'arrêter sur le risque de concurrence entre professionnels et pairs-aidants.

GROUPE DE TRAVAIL « GENRE »

Régulièrement interpellée sur des questions en lien avec la réalité des populations LGBTQI, la Coordination Précarité a, en 2020, émit l'idée de réunir des personnes intéressées par la thématique Genre et psychologie. Une fois constitué, le groupe de travail s'est rapidement donné comme objectif de réaliser une journée d'étude. Interrompues par la pandémie, les réunions ont repris en 2021.

L'objectif premier de la proposition de la Coordination Précarité est de faire bouger les lignes en santé mentale sur les questions de genre. Le secteur de la santé mentale est globalement frileux sur ces questions qui remettent beaucoup d'affirmatifs en cause. Nous visons ainsi à susciter une prise de conscience et une réflexion sur les pratiques auprès des publics LGBT, en nous focalisant sur les publics minoritaires et sur les minorités de genre et de sexualité. Aborder les questions du genre, c'est nécessairement faire place à une analyse sociologique des mécanismes de domination. Aborder le champ de la santé mentale par l'angle du genre, c'est rendre visible toutes les minorisations qui s'y produisent. C'est interroger, c'est-à-dire rendre possible une clinique accueillante, « safe » pour le public LGBT.

La journée pourrait avoir lieu dans le dernier trimestre de 2022.

RENCONTRES IMAGES MENTALES

13^{èmes} Rencontres images mentales (février 2021) et préparation des 14^{èmes} RIM.

Suite aux restrictions sanitaires 2021, une édition un peu particulière s'est déroulée sur plusieurs moments.

Février – juin 2021

Premièrement, il a fallu aménager le programme et l'organisation de février initialement prévus à l'Espace Delvaux de la Vènerie en une formule virtuelle. Ainsi, du 5 au 12 février, cinq films ont été diffusés et accompagnés chacun d'une rencontre sur la plateforme Zoom. La semaine du 5 au 12 février 2021 ne fut pas qu'en ligne car l'exposition « S'HaBrITER » créée par l'autre « lieu » s'est tenue aux fenêtres de l'espace Delvaux, 3 rue Gratès.

Dans cette édition particulière, nous avons programmé un deuxième temps du 20 au 23 avril que nous avons appelé « Images mentales en balade. Projections/Rencontres ». Ce temps permettait de prendre place dans un nouveau lieu tel que le campus de la HELHa (Haute Ecole Louvain en Hainaut) mais également dans des lieux plus connus tels que la Vènerie ou le PointCulture Bruxelles. La situation sanitaire n'étant toujours pas favorable ce mois-là, ce deuxième volet a dû être entièrement annulé, mais nous avons tout de même reporté une partie en juin.

Du 9 au 11 juin, les sièges de l'espace Delvaux ont pu être remplis avec un film Ciné-Apéro mais également avec la journée de projections des films d'ateliers et un spectacle.

Rôles de la LBSM :

- **Logistique et organisationnel** : visionnage et sélection des films, élaboration du déroulement de l'édition 2021, maîtrise de l'outil Zoom afin de pouvoir organiser certaines rencontres virtuellement, organisation sur place à La Vènerie lors du festival.
- Les réunions préparatoires ont été accueillies/organisées au sein de nos locaux ou via Zoom afin de respecter les mesures sanitaires.
- **Communication** : graphisme et création du contenu du programme (résumés des films, photos, informations, etc.). Création du contenu des newsletters diffusées au grand public, au secteur, aux politiques et à la presse. Gestion de la page Facebook Psmages et des onglets sur le site Internet.

4.4.2 COORDINATIONS THÉMATIQUES

COORDINATION « ADOLESCENCE ET SANTE MENTALE »

Fanny De Brueker (SSM Saint-Gilles) et Charlotte Wilputte (SSM Chapelle-aux-Champs)

Objectifs de la coordination

Cette année, nous avons eu comme objectif premier de tenter, malgré le contexte sanitaire, de maintenir du lien et de la cohérence aux seins des différents espaces d'échanges et de rencontres afin de favoriser des leviers réflexifs et concrets autour de l'accompagnement des adolescent.e.s. Plus largement, nos objectifs sont les suivants :

- Soutenir la spécificité de la clinique avec les adolescent.e.s ;
- Privilégier la mise en relation dynamique des institutions qui sont amenées à intervenir auprès des adolescent.e.s sur le territoire bruxellois ;
- Rendre visible les thématiques émergent du secteur notamment à partir de groupes d'intervisions et de réflexions ;
- Soutenir des projets permettant la rencontre des divers acteurs du secteur psychosocial bruxellois (santé mentale, aide à la jeunesse, hébergement, milieu hospitalier, etc.).

Thématiques et activités

- **Les intervisions cliniques**

Cette année, nous avons clôturé les deux groupes d'intervisions entamés en 2020 et démarré deux nouveaux cycles d'intervisions. Nous avons travaillé avec des médias variés (blason, musique, métaphores, etc.) afin de soutenir une dynamique de pensée pour qu'une séance corresponde à une mise au travail. Ces groupes ont pour visée de :

- Créer des liens entre les différents secteurs ;
- Échanger autour des pratiques et mieux connaître la réalité de chacun.e ;
- Faire ressource pour les professionnel.le.s et par retour, pour les institutions concernées ;
- La diversité des intervenant.e.s permet de tisser le travail en réseau et d'offrir une multiplicité de points de vue.

Conte métaphorique : « L'impossible métamorphose des caméléons »

Nous avons soutenu le besoin des travailleur.euse.s de terrain de prendre du recul sur le contexte de crise et ses effets dans la clinique. A partir des groupes d'intervisions, un sous-groupe de travail s'est constitué autour de la création d'un conte métaphorique⁴. Ce récit met en avant le rôle essentiel des adolescent.e.s : questionner, interpellier, revendiquer et donner à voir l'état du social.

⁴ Conte métaphorique : « L'impossible métamorphose des caméléons »

- **Groupe de travail « Jeunes (...) Adultes »**

Depuis trois ans, nous proposons en collaboration avec le centre Imago de l'ASBL L'Equipe, un groupe de travail sur la question des jeunes adultes au regard des préoccupations des travailleurs qui les accompagnent. Ce groupe rassemble un nombre important de travailleurs issus entre autres des secteurs de la santé mentale, de la psychiatrie, de l'aide à la jeunesse, du milieu scolaire, etc.

Un article reprenant le fil de nos réflexions a été publié dans la revue « *cahiers de psychologie clinique* » pour son numéro sur la transition en Juillet 2021.⁵

Durant cette année, le groupe a continué le tour de présentation des différents services en portant une attention particulière aux moments de passages, aux liens avec le réseau et aux difficultés rencontrées dans les prises en charge des jeunes.

Objectifs du groupe de travail :

- Lutter contre la solitude des jeunes et des professionnels face à des problématiques complexes ;
- Réfléchir aux enjeux autour du passage à la vie adulte/accès à la majorité ;
- Limiter « les trous » dans le réseau et élaborer des parcours de soins sur-mesure ;
- Articuler notre travail et nos réflexions entre le réseau santé mentale et hors santé mentale ;
- Diffuser plus largement des messages vers le politique ;
- Avoir un aperçu de ce qui est fait ailleurs autour de ces questions.

- **ASBL Macadam⁶**

La coordination adolescence participe depuis trois ans à l'élaboration d'un projet d'accueil de jour bas seuil à destination des jeunes de moins de 26 ans, en errance ou à risque de l'être. Cette année l'asbl « Macadam » a vu le jour et a ouvert ses portes au public en octobre 2021. Les locaux sont situés à Anderlecht et l'équipe propose un accès aux services de base (douche, lavoir, repas, consignes, espace public numérique, recharge téléphone, repos, jeux, etc.) qui sont autant de prétextes pour créer du lien avec ces jeunes désaffilié.e.s et les (ré)intégrer dans les réseaux de soins. Toute une équipe psycho-sociale, en articulation avec le réseau est à disposition pour les accompagner dans leurs éventuelles demandes et démarches.

La coordination adolescence fait partie du conseil d'administration de « Macadam ». Cette année a été l'occasion de soutenir la création de la nouvelle équipe tant sur le processus d'engagement du personnel, que sur la vision stratégique à long terme et la pérennité du dispositif.

⁵<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-psychologie-clinique-2021-2-page-81.htm?contenu=article>

⁶ Infos et affiche en annexe

Les partenaires à l'initiative du projet sont : le Forum – Bruxelles contre les inégalités, l'Ilot (maison d'accueil), le Méridien (Service de Santé Mentale), les services non mandatés de l'aide à la jeunesse (SOS jeunes – Quartier Libre AMO, Le CEMO et Abaka), la coordination adolescence de la LBSM, avec le soutien du délégué général aux droits de l'enfance.

- « **Six heures pour l'Ecole démocratique** » (APED)⁷

Animation d'un atelier axé sur la santé mentale des jeunes : « *Soutenir les métamorphoses dans un monde en désenchantement* ».

Ancrages des coordinatrices thématiques au sein de leurs centres

- **Service de Santé Mentale de Saint-Gilles - Fanny De Brueker**

Cette année 2021 a marqué un tournant dans l'inscription et l'ancrage de la fonction de coordination au sein de l'équipe thérapeutique du SSM Saint-Gilles. En effet, après l'obtention de quelques heures pour mener à bien les projets « de points d'écoute jeunes »⁸ et d'intervisions entre les différents partenaires du projet « Ados et jeunes adultes, de la scène publique à la scène de vie », la coordinatrice a pu bénéficier d'heures supplémentaires structurelles pour proposer, dans la continuité du travail de recherche et de création, de nouveaux dispositifs, une permanence et des groupes à médiations artistiques à destination des adolescents et jeunes adultes. En plus de la participation à la vie institutionnelle et aux réunions hebdomadaires dans l'équipe enfants-ados-familles, différents espaces pour accueillir la spécificité de la période d'adolescence ont pu être mis en place puis diffusés.

- **La permanence ados**⁹ : Depuis octobre 2021, l'équipe du SSM Saint-Gilles propose une permanence d'écoute et de soutien spécifique pour tou.te adolescent.e (à partir de 12 ans) ainsi que pour toute personne ayant des préoccupations pour un.e adolescent.e (parents, ami.e.s, professionnel.le.s, etc.) ;
- **Les ateliers cinéma**¹⁰ : Ces ateliers ont pour but d'offrir un espace de rencontre et d'expression autour du cinéma à des jeunes filles en fin de secondaire. L'atelier est encadré par une psychologue et une cinéaste. Chacune apporte les connaissances liées à son métier, qui se répondent et se complètent : raconter une histoire, entendre ce qui se passe en-dessous de ce qui est dit, réfléchir au sens d'une scène, et surtout les deux apportent une présence. Les ateliers cinéma débuteront en février 2022.

⁷ L'Appel pour une école démocratique (Aped) est un mouvement Belge de réflexion et d'action qui milite en faveur du droit de tous les jeunes d'accéder à des savoirs porteurs de compréhension du monde et à des compétences qui leur donnent force pour agir sur leur destin individuel et collectif. <https://www.skolo.org/qui-sommes-nous/>

⁸ Affiche en annexe

⁹ Affiche en annexe

¹⁰ Descriptif de l'atelier en annexe

- **SSM Chapelle-aux-Champs – Département adolescents et jeunes adultes - Charlotte Wilputte**
 - **Consultations et co-thérapies** : avec les adolescents, les jeunes adultes et leurs familles ;
 - **Expertises** ;
 - **« Aux Alizés »** : dispositif d'accueil pour adolescentes : coanimation avec un artiste vidéaste d'une permanence d'accueil au sein de l'Espace Vogler à Schaerbeek les mercredis après-midi. Le public cible est composé de jeunes filles en questionnement psychique. Le pari est de maintenir une diversité culturelle, qui ne soit pas dans l'exclusion ;
 - **« Chass info asbl »** : participation au conseil d'administration de ce lieu d'accueil pour les 14-24 ans qui s'organise en partenariat entre l'AMO Samarcande, Infor Jeunes Bruxelles, le projet JEEP et le CPAS d'Etterbeek ;
 - **Réunions d'équipe hebdomadaires** ;
 - **Réunions mensuelles autour des dispositifs de groupes** ;
 - **Comité stratégique** : groupe de travail qui articule les réflexions des membres du centre ayant des activités dans le réseau et la direction ;
 - **Journée d'étude du DAJA** ¹¹: Adolescence : Rupture, Mutation, Transition ;
 - **Colloque international du CILA** ¹² **et du DAJA** : Evénements de corps et adolescence.

COORDINATION « SANTE MENTALE ET PRECARITES »

Manu Gonçalves, SSM Le Méridien

Après deux années de pandémie, les questions de précarité et de santé mentale sont dans toutes les actualités. Elles ont donc majoritairement été au centre de notre attention, nous avons cependant aussi repris le travail sur d'autres thématiques que la gestion de la crise avait suspendues.

La coordination Santé Mentale et Précarités est bien identifiée dans le réseau social santé bruxellois et a donc été régulièrement sollicitée sur divers sujets qui touchent de près ou de loin aux inégalités sociales, et aux différents effets de la pauvreté dans une grande ville comme Bruxelles.

Il est inutile de répéter ici les effets délétères du contexte socio-économique, c'est une réalité depuis longtemps largement documentée. Le champ de la santé mentale comme tant d'autres, n'y échappe pas et assiste depuis longtemps à l'extension de nombre de situations la misère se conjugue à la détresse psychique et à la folie sans qu'une réponse satisfaisante puisse être apportée à l'une et à l'autre. L'augmentation de celles et ceux qui n'arrivent plus à rentrer dans les « bonnes cases » des conditions de l'aide et du soin est une réalité qui doit inquiéter, car elle rend l'abord de ces situations complexes encore plus difficiles. Et sous la pression de la précarité, diluée dans la notion toujours floue de la santé mentale, l'authentique maladie mentale, cette folie que nous peinons tant à rendre possible

¹¹ Département Adolescents et Jeunes adultes

¹² Collège International de l'Adolescence

dans la cité, se retrouve ainsi de plus en plus reléguée aux marges de nos sociétés que sont la rue, la prison ou l'abandon. Les chiffres du non-recours augmentent sans cesse tandis que la mise à mal de l'accueil confidentiel, après celui de l'accueil inconditionnel, n'a d'autre effet que de pousser un peu plus les personnes les plus fragiles vers les seules logiques de la débrouille et du caritatif. Malgré les efforts notables du pouvoir public pour répondre aux effets de cette pandémie, de nombreuses missions des secteurs sociaux-santé ne parviennent plus à être honorées et à la réponse publique aux besoins de la population, se substitue progressivement une logique humanitaire de prises en charge des situations.

Si une coordination thématique précarité s'appuyant sur les retours et les analyses des terrains a pour vocation de participer à une meilleure compréhension des réalités de l'exclusion, de la souffrance sociale, des positions précaires et des manières de les dépasser, elle est réduite de plus en plus souvent à ne plus dresser que le constat sans appel de la non-réponse à des besoins de base aussi élémentaires que se loger, se nourrir, se soigner.

L'activité sur la page Facebook de la coordination précarité

La page Facebook créée au nom de la Coordination Précarité de la Ligue est actuellement suivie par 2321 personnes, soit 500 personnes en plus que l'année précédente. Nous pensons que c'est un effet direct de la pandémie. Cette page diffuse des informations en lien avec les thématiques ou l'actualité de la coordination précarité.

En son sein, la page Souffrance & Travail Social.be n'a jamais vu son nombre baisser. Au contraire, puisqu'elle compte actuellement 557 membres contre 494 abonnés précédemment. Créée en 2015, elle est encore alimentée par des informations en lien avec son objet et continue d'être régulièrement suivie. Elle participe donc d'un effet de mémoire sur la question, mais aussi sur une actualisation de celle-ci.

De la même manière, la page Hors-Circuit créée en 2017 autour d'une semaine « Laboratoire de l'intervention sociale » organisée en collaboration avec le Forum Bruxelles contre les Inégalités, continue d'attirer de nouveaux abonnés (503 à ce jour) et de participer à la diffusion d'informations sur les actions sociales dans de nombreux secteurs de l'aide et du soin.

COORDINATION « EXIL ET SANTE MENTALE »

Pascale De Ridder (SSM Ulysse) et Natacha Rome (LBSM) jusqu'en juin 2021.

La coordination thématique Exil a pour objectif principal de sensibiliser, soutenir, informer les professionnels de la santé mentale et les travailleurs psycho-sociaux en lien avec le public spécifique des personnes exilées. Elle vise ainsi à améliorer l'accès à des soins de santé mentale adaptés et à la prise en considération des dimensions contextuelles vécues par ce public dans les prises en charge psycho-sociales. En effet, il est nécessaire de prendre en considération plusieurs dimensions dont l'impact est non négligeable sur la santé mentale de ce public vulnérable.

Interventions de janvier à juin 2021 via ZOOM :

08/01/2021 : Ondine Dellicour, travailleuse psycho-sociale au SSM Ulysse et coordinatrice du réseau "Santé mentale et exil" : « **Nouvelles instructions de Fedasil pour le paiement des consultations psychologiques des demandeurs d'asile hébergés dans des centres d'accueil** ». Questions déontologiques posées, introduction d'une requête au Conseil d'État, effets dans les suivis en cours et à venir.

12/02/2021 : Point sur l'instruction Fedasil, le recours, la stratégie et « **S'énoncer, débattre, laisser une trace** » via la création d'un journal et la production artistique par Jacqueline Coeckenlenbergh et Lys Gehrels du SSM Ulysse.

12/03/2021 : **Nouvelles demandes d'accompagnements psychologiques et psychiatriques, explications, gestion, relais et propositions pour améliorer l'accessibilité aux soins.** Avec la participation de Robin Susswein, chargé de recherche et de recueil de données à la LBSM.

07/05/2021 : Le sujet des **violences faites aux femmes et leurs effets sur la santé mentale** est souvent occulté ou traité de façon découpée dans les études académiques - les champs d'intervention clinique. Quel est l'apport d'une compréhension en termes de continuum ? Quelles conséquences pour notre travail ?

Nous réfléchissons à ces questions ensemble à partir de quelques illustrations cliniques » - par **Roxanne Chinikar**, psychologue clinicienne indépendante.

11/06/2021 : Isabelle Seret du CAPREV (Centre d'Aide et de Prise en charge de toute personne concernée par les Extrémismes et Radicalismes Violents).

À partir de juin 2021 la CT Exil est reprise par Johan Cornez (SSM Ulysse)

En juin 2021, la coordination Exil, représentée par Pascale De Ridder, alors psychologue au SSM Ulysse, passe le relais à Johan Cornez, également psychologue dans le même service.

Dans la poursuite du travail mené par la précédente coordination, trois axes de réflexion seront dépliés tout au long de l'année. Ces trois axes seront, avant tout, déployés au sein de trois groupes de travail :

Groupe de travail n°1 : Santé mentale et recours à un.e interprète

Ce groupe de travail, amorcé en octobre 2021, a pour objectif de rassembler des travailleurs du secteur de la santé mentale et de l'interprétariat et ce, en vue de partager expériences, découvertes et questionnements autour de vignettes cliniques amenées par les participants eux-mêmes. Ce groupe de travail sera sans doute l'occasion, pour certains, de démarrer leur réflexion sur un paradigme nouveau qu'ils projettent d'intégrer dans leur clinique : psychologues et interprètes, comment travailler ensemble ?

Le groupe de travail est animé par Johan Cornez, psychologue clinicienne au SSM Ulysse, Tatiana Pogosian, interprète en russe et arménien au Setis Bruxelles, ainsi que Naïm Mucaj, interprète en albanais, au Setis Bruxelles également. La réflexion est alimentée par des propositions de lectures autour de la pratique en santé mentale et les questions liées à la

langue (langue maternelle, maîtrise d'une ou plusieurs langues, thérapie possible ou non dans une autre langue que la sienne, scansion, etc.). Lors de la première séance, Pascale De Ridder, actuellement directrice de l'asbl Norwest, a présenté le guide « Santé mentale & interprétation : une collaboration interprofessionnelle riche de sens. Guide pratique à destination du thérapeute et de l'interprète », réalisé par le SETIS Bruxelles, en collaboration avec l'UMons et le SSM Ulysse.

Fréquence : Une fois par mois (hors congés scolaires)

Groupe de travail n°2 : Articulation entre clinique et dimensions juridiques

Ce deuxième groupe de travail porte sur l'articulation du travail clinique et juridique, dans l'accompagnement des personnes en précarité de droit au séjour. Composé de psychologues, de travailleurs sociaux, de juristes et d'avocats, ce groupe de travail tente de dénouer les fils d'une collaboration dans un contexte où les limites sont floues, régulièrement débordées ; notamment parce que le contexte est maltraitant et que les procédures sont, en elles-mêmes, des déterminants de souffrance, face auxquels les acteurs sont placés, et invités à trouver position. Les thèmes abordés portent, entre autres, sur les rôles et contenus des attestations, les procédures, les limites de l'accompagnement, les synergies à trouver, etc. Le groupe est animé respectivement par Alain Vanoeteren, psychologue clinicien, directeur du SSM Ulysse, et par le Dr Pauline Monhonval, médecin psychiatre au SSM Ulysse.

Fréquence : Au vu du nombre de participant.e.s, le groupe a été divisé en deux. Chaque groupe se réunit en alternance tous les mois.

Groupe de travail n°3 : Initiatives citoyennes d'accueil et santé mentale

Ce groupe de travail sera animé respectivement par Natacha Rome, chargée de mission à la LBSM et Johan Cornez, psychologue clinicienne au SSM Ulysse. La réflexion déjà entamée il y a cinq ans, porte sur les types d'incidences et les questions engendrées par l'accueil citoyen. En d'autres termes, nous voulons poursuivre la recherche autour des nouveaux défis qui découlent de ces initiatives citoyennes et des effets sur la vie psychique des protagonistes. À ce stade, les modalités de travail sont encore en chantier. En effet, nous souhaitons, dans la suite des actions menées précédemment par la coordination Exil, rencontrer les acteurs de terrains, professionnels ou non, et tenter d'identifier avec eux, l'orientation à prendre avant de proposer un groupe de travail proprement dit. En effet, de nombreuses questions se posent : Comment accueillir des personnes ayant vécu des traumatismes ? Comment orienter vers la santé mentale lorsque cela s'avère nécessaire ? Comment identifier ses limites ? À ce stade, il est encore nécessaire de baliser notre réflexion.

Outre ces 3 axes de travail, la coordination Exil s'engage à poursuivre la réflexion théorico-clinique globale autour de la thématique. L'information et la prise de position sur les enjeux de santé mentale pour les personnes exilées reste également au cœur du travail.

Dans la poursuite des actions menées précédemment, il sera aussi question d'élargir le travail de réseau avec les acteurs de la santé mentale, spécialisés ou non. Nous espérons ainsi voir émerger de nouvelles collaborations/interventions.

COORDINATION THEMATIQUE « PERSONNES AGEES ET SANTE MENTALE »

Sylvie VEYT (SSM Le WOPS), Natacha ROME (LBSM), Juliette Hansart (LBSM)

La coordination personnes âgées et santé mentale organisée à la Ligue se veut avant tout être un lieu « ressource » pour les intervenants qui accompagnent les personnes avançant en âge au sein de la Région de Bruxelles-Capitale.

C'est un lieu de synergies, d'échanges, de collaborations qui favorise les liens entre les acteurs de terrain. Elle permet aux professionnels d'élargir leur réseau, ce qui en pratique se traduit par la possibilité d'offrir un accompagnement le plus individualisé possible et ce, pour chaque situation rencontrée.

La coordination est aussi un lieu de réflexions : celles-ci émergent des échanges en lien avec nos pratiques et/ou de l'actualité. Inlassablement, nous essayons d'analyser nos actions et de réfléchir ensemble en vue d'améliorer l'accompagnement apporté aux personnes âgées. Notre objectif est de continuer à coconstruire et/ou réinventer « un » accompagnement respectueux, cohérent, de qualité pour les personnes âgées d'aujourd'hui et de demain.

La dynamique habituelle de la coordination repose sur des rendez-vous mensuels organisés de septembre à juin.

Les contenus alternent entre rencontres avec un ou plusieurs acteurs clés du terrain et temps de réflexions qui permettent de déposer et partager nos expériences.

Le choix des thématiques abordées sont soit définies par les participants en début de saison, ou sont le fruit de l'actualité.

Les participants, en moyenne une vingtaine par rencontre, sont des professionnels de l'ambulatoire, de l'hospitalier mais aussi des citoyens visionnaires qui ont décidé de s'investir dans le lien et dans l'accompagnement des aînés.

2021 a été une année difficile, entre espoir et désillusion, le secteur de l'accompagnement des personnes âgées a dû faire face à la peur générée par le virus. Il a également dû sans cesse s'adapter aux restrictions imposées par l'évolution de la crise sanitaire. Toujours sur le fil, il a fallu jongler entre les besoins réels, sociaux, nécessaires à l'équilibre psychique des bénéficiaires, l'évaluation de la gestion des risques et les absences des professionnels (maladie, cas-contact, etc.) mettant à mal l'organisation des services.

Les risques engendrés par la pandémie, nous ont amenés à concevoir nos espaces rencontres sous de multiples formes, à la fois en présentiel quand c'était possible mais aussi en virtuel. Ce qui nous a permis d'aller au-delà de nos frontières territoriales, en Wallonie et même dans le sud de la France.

Voici le détail de nos réunions 2021, de janvier à décembre :

- Nous avons commencé l'année par une intervision autour de la question des ressources en soins psychiques disponibles tant pour les usagers, les proches que les professionnels ;
- En février, Gilles SQUELARD, psychologue au sein du CHC de Liège est venu nous présenter l'initiative – Unité mobile spécifique pour personnes âgées ;
- En mars, avec les participants à la coordination et MSF, nous nous sommes concentrés sur les freins à la prise en charge des soignants ;
- Au mois d'avril, nous avons accueilli l'énergique Youssef KADDAR à l'origine de « PAPY BOOOM » développé au sein de la MRS les Acacias ;
- La rencontre du mois de mai nous a éclairé sur les projets TUBBE, qui remettent la personne âgée au cœur des décisions au sein des MR/MRS, soit de leur domicile/lieu de vie ;
- Au mois de juin, nous avons fait l'état des lieux sur l'évolution des projets en cours en lien avec le Covid ou le Plan de Relance ;
- La rencontre du mois de septembre a permis de se concentrer sur DIONYSOS et le SPAD CALIGO ;
- En octobre, nous avons accueilli BRUSANO qui tenait à nous présenter le nouveau projet des concertations cliniques multidisciplinaires ;
- En novembre, nous sommes sortis virtuellement de nos frontières à la rencontre du projet ReSantéz-vous initié par Guy LE CHARPENTIER ;
- Le mois de décembre a laissé place aux recherches de collaborations souhaitées par Brice RYCKAERT des mutualités chrétiennes.

Parallèlement aux rencontres mensuelles, la coordination reste à l'écoute des demandes du secteur et des partenaires, s'informe, participe et est au cœur de la réflexion globale en initiant et en participant à plusieurs évènements, groupe de travail, etc.

- ➔ Depuis janvier 2019, Sylvie VEYT a intégré la taskforce - groupe d'experts et le sous-groupe n°2 (travaillant sur la vision) rassemblés au sein du SPF Santé afin de soutenir une série de recommandations au sein de la Réforme des soins de santé mentale pour personnes âgées.
- ➔ Depuis octobre 2021, Juliette Hansart a intégré un groupe de travail organisé par BRUSANO dans le cadre du projet protocole 3. Ce groupe, à travers une réflexion sur la fonction de « case manager », a pour objectif de proposer un modèle de case management qui répondrait au mieux aux besoins de la population bruxelloise.
- ➔ Depuis juin 2021, grâce au mi-temps de Juliette HANSART, engagée dans le cadre du Plan de Relance, la coordination a pris le temps d'identifier et de contacter les services de santé mentale bruxellois COCOF ayant une fréquentation notable de personnes de 65 ans et plus, dans l'objectif de rencontrer leur réalité de terrain, d'alimenter et faire réseau, d'être à l'écoute de leurs difficultés, leur clinique, afin d'être au plus proche des réalités du terrain et relayer les différentes observations, recommandations auprès des pouvoirs subsidiaires.

- ➔ Depuis juillet 2021, Juliette HANSART mène une étude qui cherche à identifier les ressources et les besoins des personnes âgées en santé mentale en région bruxelloise. Cette étude est portée par des réflexions, des constats et de la co-construction de multiples acteurs bruxellois travaillant auprès des seniors. Elle met d'une part en avant ce qui existe aujourd'hui et qui est à soutenir et d'autre part, elle pointe les manques et les difficultés afin de développer ce qui pourrait être initié dans un avenir proche.

L'INTER-COORDINATION EC(H)O

L'inter-coordination rassemble chaque mois les différentes coordinations (adolescence, exil, précarité, urgences et personnes âgées) initiées depuis de nombreuses années au sein de la Ligue.

L'objectif de départ était d'ouvrir un espace commun pour penser ensemble les missions et les fonctions des coordinateurs·trices.

Au fil du temps, ces échanges ont permis d'établir une réelle cohésion que ce soit entre les coordinations mais également avec les membres et l'équipe de la Ligue. Ces discussions régulières permettent de définir et d'ajuster constamment la place et les rôles des coordinations thématiques au sein de la Ligue et au regard du secteur de la santé mentale bruxellois. À ces rencontres formelles définies, s'ajoutent dans l'année de nombreux moments informels lors des activités sectorielles et/ou intersectorielles où les coordinateurs·trices sont amené·es à partager autour de leurs pratiques, leurs actions et sur différents aspects transversaux à partir de leurs thématiques respectives.

Une des visées du groupe EC(h)O est aujourd'hui de constituer un outil substantiel afin que la Ligue puisse réaliser des projets ambitieux, s'engager dans des actions de promotion en santé mentale en tenant compte des réalités du terrain. Il s'agit de construire en collaboration avec les partenaires de terrain et défendre une visée politique de la santé mentale qui colle aux besoins réels de la population bruxelloise. Pour ce faire, les coordinations sont quotidiennement au service et à l'écoute de l'ensemble des secteurs et en particulier de celui des SSM bruxellois, dont elles sont issues.

Chaque coordination constitue une sorte d'interface entre le terrain, les différents secteurs ainsi que les multiples instances (fédérations, administrations, politiques). Les coordinateurs·trices sont entre autres attentifs·ves aux conditions d'inscriptions des SSM dans la dynamique de réseau, mais aussi aux articulations avec les autres secteurs. Elles assurent le lien et la promotion des informations à destination des différents partenaires. Chaque coordinateur·trice propose un programme annuel qui soutient un ou plusieurs projets en lien avec l'objet de sa coordination. Ces projets prennent généralement naissance aux creux des préoccupations des secteurs et sont principalement formulés par les acteurs de terrain actifs au sein des groupes, voire dans certains cas, relayés par les instances représentatives.

A côté de ces axes de travail, autour desquels se structurent les différentes coordinations, le travail d'EC(h)O consiste à mettre en commun des réflexions transversales afin de :

- ➔ Partager et diffuser les richesses des enseignements tirés au sein de chacune des coordinations spécifiques et permettre ainsi une réappropriation collective ;
- ➔ Elargir nos champs de visions et d'actions en se saisissant des préoccupations spécifiques des autres thématiques pour élaborer des interventions communes ;
- ➔ Construire une vision holistique des problématiques de santé mentale sur la région bruxelloise ;
- ➔ Se soutenir, dynamiser nos pratiques au sein même de chaque coordination ;
- ➔ Se coordonner avec les travailleurs de la Ligue pour élaborer des projets et communiquer à l'ensemble du secteur.

La crise sanitaire qui se poursuit nous a ainsi amené·es à sans cesse nous adapter aux recommandations en vigueur en vue de contrer la propagation du virus, en mettant en place des rencontres tantôt en présentiel quand elles étaient possibles ou en virtuel si cela était nécessaire.

Ces moments d'échange entre coordinateur·trices mais également avec l'équipe de la Ligue sont indispensables pour penser notre travail de coordination en santé mentale.

Le maintien de ces réunions a permis à chaque coordination de maintenir ses missions propres tout en restant en lien les unes avec les autres. Elles ont également contribué à favoriser le partage et la mise en commun des informations recueillies afin de suivre l'évolution de la situation et de ses conséquences sur la santé mentale des différents publics concernés. Elles ont permis de construire et d'assurer la continuité de l'offre de soutien à l'ensemble des acteurs de terrain issus du réseau bruxellois concerné par la santé mentale.

Aujourd'hui, tout ce travail d'échanges, de co-construction donne aux différentes coordinations thématiques un ancrage dans La Ligue et une participation active aux expériences promues par celle-ci et à celles de ses partenaires.

4.4.3. LES TRAVAUX AVEC LE RÉSEAU

Le travail avec le réseau s'est poursuivi à un rythme élevé. Il nous semble un peu vain de lister toutes les rencontres organisées. Mais en voici quelques éléments.

La Ligue suit les réseaux 107, participe au GT F1, rencontre les coordinations des quatre Antennes. L'une d'entre elles est devenue membre en 2021 (Hermès+). La Ligue a également été invitée au Groupe Transversal mis en place autour de la fonction PPL.

Cette fonction PPL a fortement mobilisé la Ligue à partir de l'automne 2021, avec de nombreuses réunions organisées par les autorités fédérales, et a amené la production d'une note d'analyse qui a beaucoup circulé.

La Ligue reste impliquée dans le **Collectif 21** à l'occasion du centenaire de la loi de 1921 qui réglementait jusqu'il y a peu le cadre des ASBL en Belgique. En ce qui concerne la Plateforme 0,5, c'est Brusano qui a repris les rênes, à la demande des autorités bruxelloises.

En ce qui concerne **les coordinations thématiques et les groupes de travail**, le directeur a participé à de multiples rencontres bi- ou multilatérales en marge des réunions habituelles, dans un rôle d'écoute, d'appui et de codécision quant à certaines orientations.

Ces réunions en petit comité (plusieurs dizaines sur l'année) sont indispensables pour la construction et le développement du lien de confiance entre acteurs, pour l'amélioration du dialogue entre des positions et/ou des secteurs différents, pour élaborer ensemble des pistes permettant de faire avancer des chantiers dans un contexte de grande complexité. Elles représentent un temps de travail conséquent, pouvant être précédées d'un temps de préparation ou suivies de tâches découlant des décisions prises.

Par ailleurs, le directeur de la Ligue est à la disposition des **responsables des services membres** qui souhaitent un éclairage, une aide, une écoute. Il a été sollicité en ce sens à plusieurs reprises.

4.4.4 COORDINATION DE PROJETS FINANCÉS PAR LES FONDs COVID-19 DE LA COCOF

Delphine Guilmot (LBSM)

Cette mission a démarré le 1^{er} octobre 2020 et s'est prolongée jusque fin août 2021, avec une demi-journée de présentation des résultats en octobre 2021. Les objectifs : le développement d'une meilleure connaissance des acteurs entre eux, une meilleure concertation/coordination entre les acteurs et la réalisation d'un rapport d'évaluation qui sera présenté au cours d'une journée d'étude.

Elle a concerné neuf initiatives subventionnées par le fond Covid-19 de la COCOF. Trois d'entre elles étaient destinées aux professionnels :

- Interventions pour travailleurs sociaux bruxellois de 1^e ligne par la Ligue ;
- Projet Soignants COVID par le centre Chapelle-aux-champs et le Centre de Guidance d'Ixelles ;
- Soutien psychologique pour les membres du personnel du CHU Saint-Pierre par le CMP-SSJ, le SSM ULB et le CHU St Pierre.

Les six autres étaient destinées au public Jeunes-Ados-Adultes :

- Soutien aux familles et aux jeunes adultes par le CG Etterbeek et SSM-Psycho Etterbeek ;
- Projet Mosaïque par les SSM le Grès et le Sas ;
- Ados & jeunes adultes face au Covid, par le collectif de cinq SSM : Le Méridien, La Gerbe, Anaïs, CG Saint Gilles, Ulysse et l'Entr'Aide des Marolles ;
- La Traversée par le CMP-SSJ ;
- Espaces de paroles pour les jeunes par le centre de planning familial Aimer à l'ULB ;
- Adaptation et élargissement du dispositif offert aux jeunes à titre temporaire et permanent par le SSM ULB.

Le rapport a été présenté aux services, à l'administration et au cabinet, en pointant notamment les difficultés générées par le différentiel de temporalités entre les politiques et le terrain. Ce travail a servi également à améliorer la coordination de projets telle que construite dans le cadre du Plan de Relance (voir plus loin).

4.4.5 INTERVISIONS POUR TRAVAILLEURS SOCIAUX BRUXELLOIS DE 1ÈRE LIGNE

Pascale de Ridder (LBSM), Natacha Rome (LBSM)

En septembre 2020, la mise en place du projet inédit, original et transectoriel de cycle de 5-cinq séances d'intervision pour travailleurs sociaux bruxellois a démarré.

L'objectif général de ce projet porté par La Ligue est un rapprochement des secteurs ambulatoires santé mentale et sociale pour travailler en meilleure synergie dans les situations toujours plus complexes et difficiles que les travailleurs psycho-sociaux rencontrent à Bruxelles.

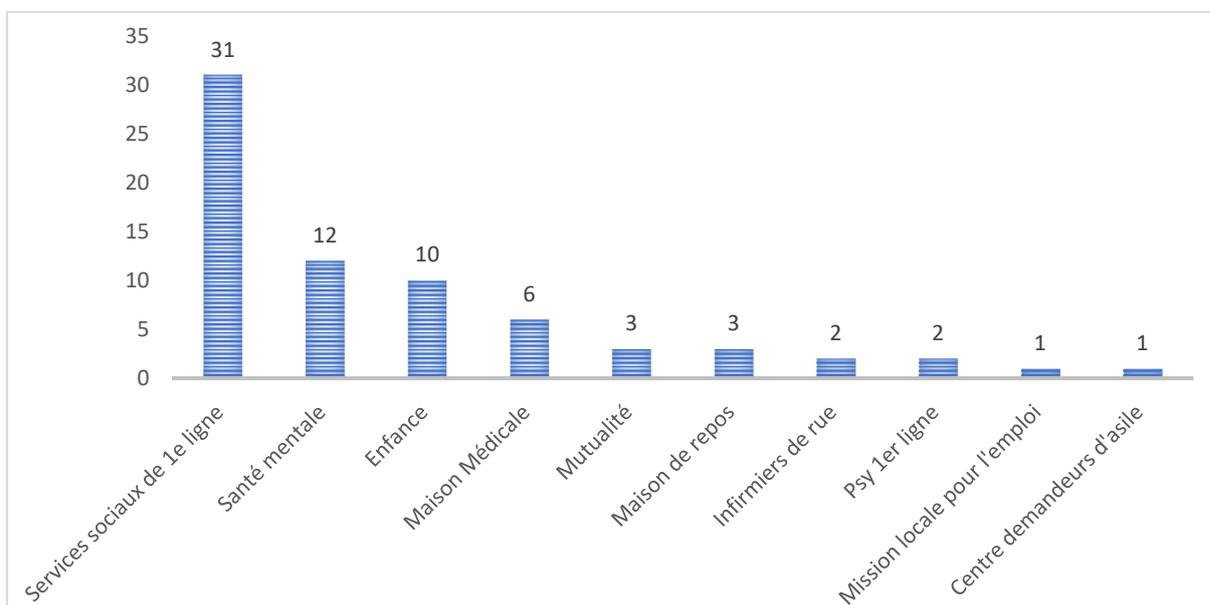
La Ligue a proposé d'offrir aux travailleurs de 1^{ère} ligne, des moments d'échange et de partage sur les conséquences de la crise sanitaire sur leurs pratiques, équipes, publics. Ces moments pouvant également être l'occasion de les entendre sur leur bien-être au travail et leur santé mentale.

Fin 2020, les 20 animateur.rice.s issu.e.s de différentes institutions santé mentale étaient trouvé.e.s. et 10 binômes ont alors été constitués, mixant des travailleurs de différents services ou des collègues ayant souhaités travailler ensemble.

Dans le même temps, un comité d'accompagnement rassemblant des chercheurs de La LBSM, FDSS, l'AMA, le Smes-be, le CBCS a été constitué et réuni. Ce comité a suivi le déroulement du projet jusqu'à la fin.

Les 10 groupes formés et les premières séances d'intervision ont démarré en janvier 2021.

Les groupes étaient composés de 6 à 9 personnes issues de secteurs variés. L'idée étant de mélanger les secteurs d'activité afin de prendre connaissance d'autres réalités professionnelles et d'élargir les réseaux interprofessionnels.



Secteurs de travail des participant.e.s

Plus de 70 intervenants issus d'horizons variés : 44% des participants émanant des services sociaux de première ligne, suivis par le secteur de la santé mentale représenté par 17% des participants. Enfin le secteur de l'enfance (14%), les maisons médicales (9%), les mutualités (4%), les maisons de repos (4%), le travail de rue (3%), les psys de 1^{ère} ligne (3%), les missions pour l'emploi (1%) et les centres de demandeurs d'asile (1%).

Les participant.e.s étaient de formations différentes (Assistant.e.s Sociaux.ale.s, Psychologues, infirmier.ère.s, éducateur.rice.s, accueillant.e.s, intervenant.e.s psychosociaux.ale.s, médiateur.rice.s,...) et leurs nombres d'années d'expérience fort disparates.

Nous avons noté que de nombreux.se.s jeunes travailleur.euse.s ont profité de cette opportunité, ce qui montre la nécessité d'être soutenu.e.s, surtout lorsqu'on débute sa carrière et ce, d'autant plus dans un contexte de crise sanitaire.

Les interventions ont finalement eu lieu par Zoom, vu le contexte sanitaire incertain.

Déroulement des interventions

Le cadre de la première séance a exploré les changements que la crise sanitaire a apporté sur les pratiques de travail.

- *Qu'est-ce qui a changé pour vous, vos collègues, votre public depuis cette crise ?*
- *Qu'est-ce qui n'a pas changé pour vous, vos collègues, votre public depuis cette crise ?*

Durant les trois séances suivantes, chaque groupe a établi les thématiques à exploiter dans les échanges en fonction des intérêts, préoccupations et souhaits des participant.e.s.

À la fin de chaque séance, les animateur.trice.s demandaient et notaient ce que le groupe voulait mettre en avant (validation collective).

- *Question commune de fin de séance : à garder ? à transmettre ?*

Le but de cette validation collective était d'être au clair et en accord sur ce que l'on fait remonter du contenu des discussions et à qui on le fait remonter. Il était important que les participant.e.s puissent dire ce qui de leurs paroles pourrait être utilisé à des fins de témoignage sur les effets de la crise sanitaire.

La dernière et 5^{ème} séance d'intervision s'est faite en présence d'un.e chercheur.se du comité d'accompagnement et abordait la même thématique dans les différents groupes. À savoir :

- *Quelles visions pour l'avenir ? Que va-t-on retenir de positif et de négatif de cette crise ?*

Pour clôturer le projet, un livret reprenant les contenus des échanges et les recommandations pour l'avenir a été édité.

Le déroulé du projet dans le livret est disponible en ligne [ici](#). Un exemplaire papier peut être envoyé sur simple demande à info@lbsm.be

4.4.6 COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS SUBSIDIÉS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE ET DE REDÉPLOIEMENT BRUXELLOIS

Dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement (ci-après PRR), la Ligue a obtenu un subside de la COCOF lui permettant d'assurer une mission d'accompagnement et de soutien des projets subsidiés de mars 2021 jusqu'en avril 2022. Ceux-ci s'articulent d'une part, autour de la mobilité et d'autre part, autour de l'accessibilité bas seuil. Ils s'attachent à répondre aux besoins en santé mentale du grand public mais également à venir en appui aux professionnels. Ils sont disponibles via le lien suivant : [LBSM](#)

Initialement, cette mission d'accompagnement s'adressait uniquement aux 15 projets subsidiés COCOF et consistait en un mi-temps (19h/semaine).

Au fur et à mesure des échanges avec les porteurs de projets, il est très vite apparu pertinent d'inviter les projets subsidiés COCOM lors de nos rencontres car au-delà de l'administration qui subsidie, les réalités de terrain se croisent et se rejoignent au travers des enjeux, des pratiques mais également au niveau des difficultés rencontrées. Le temps de travail consacré à cette fonction s'est donc étendu d'un mi-temps à un temps plein (38h/semaine) et ce, afin d'étendre l'accompagnement aux six projets subsidiés par la COCOM.

Au travers de la coordination, du suivi et de l'analyse continue qu'implique cette mission d'accompagnement, la Ligue s'est donnée plusieurs objectifs que nous pouvons résumer en

3 axes : (1) soutenir la visibilité des projets, (2) mettre en lien les projets, (3) rendre compte d'une vision d'ensemble des initiatives subsidiées dans le PRR.

1) Visibilité des projets

Tout d'abord, un support répertoriant l'ensemble des lieux de liens a été réalisé en collaboration avec le Wops, l'Orée et la Trace. Ce guide vise à soutenir la visibilité de lieux en Région de Bruxelles-Capitale dont la philosophie consiste à adopter un regard alternatif sur la santé mentale. Celui-ci part du constat qu'il n'existe – à notre connaissance – aucun document qui rend compte d'une vision d'ensemble de ces lieux.

Ensuite, a émergé la volonté de visibiliser ces projets au travers d'un média alternatif : le podcast. L'objectif est de rendre compte des initiatives au travers d'un contenu riche et humain qui remet la parole des usagers et des professionnels au cœur du processus. A l'heure actuelle, aucun podcast n'a encore été diffusé mais cela arrive très prochainement. De plus, nous avons pour volonté de pérenniser ce moyen de communication et donc, de réaliser des capsules audios traitant de façon transversale la santé mentale.

Enfin, une rencontre avec les parlementaires a été organisée le 24 février 2022 afin d'échanger sur les implications et les perspectives des initiatives mises en place dans le cadre du PRR. Cette rencontre s'est déroulée sous la forme de tables réunissant 5 à 7 porteurs de projet et 1 à 2 députés autour d'une thématique. L'objectif était de mettre du sens et du contenu derrière le travail et les réalités auxquelles se confrontent les acteurs de terrain.

2) Mettre en lien les projets

Au-delà des rencontres plénières entre porteurs de projet portant sur des éléments transversaux au PRR, des rencontres plus spécifiques se sont organisées autour de thématiques particulières. Parmi celles-ci, nous pouvons citer des rencontres entre les coordinateurs des lieux de liens du PRR mais également des échanges à plus grande échelle.

En effet, nous avons proposé des rencontres entre les lieux qui s'inscrivent dans la philosophie de l'accueil bas seuil en Région de Bruxelles-Capitale. Celles-ci ont pour ambition d'enrichir les conceptions de chacun.e, de croiser les questions et ainsi d'améliorer le travail en réseau. Il s'agit de pouvoir inscrire ces projets dans le réseau avec l'ensemble de ce qui existe en social-santé, afin que ces initiatives ne constituent pas une simple couche de plus à notre lasagne institutionnelle. Cet objectif de mise en réseau vise à ce que les dispositifs soient interconnectés car c'est par leur complémentarité qu'ils font sens.

3) Vision d'ensemble des initiatives subsidiées sur le PRR

Tout d'abord, afin de soutenir l'auto-évaluation, nous avons coconstruit avec les porteurs de projet un tableau de suivi. Celui-ci vise à rendre compte d'une vision quantitative globale des initiatives subsidiées sur le PRR. Ensuite, afin de contextualiser ces données chiffrées, nous tenons également à rendre compte des dynamiques cliniques sous-tendues par ces projets. Pour ce faire, nous avons rédigé une série de documents visant à souligner les aspects qualitatifs propres aux différentes initiatives mais également à des éléments plus

globaux qui permettent de faire soin en santé mentale. A l'issue du mandat d'accompagnement des projets PRR, un rapport sera rédigé et mettra en exergue les différents éléments cités ci-dessus.

4.4.7 DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE (DEQ IV)

Le projet DEQ introduit par la Ligue pour la période 2020-2022 est axé sur la communication. Le point de départ de ce choix est le constat d'une part d'une présence croissante de la santé mentale dans les discours politiques et médiatiques, ainsi que dans le travail de multiples acteurs et d'autre part, d'une nécessité pour la Ligue de développer une capacité et une expertise pour communiquer auprès des intervenants et du public sur les enjeux de santé mentale.

Ce constat s'est renforcé au cours de l'année 2021 durant la pandémie ainsi que l'« après », la santé mentale n'ayant jamais été aussi traitée à tous les niveaux.

Les objectifs construits au départ (fin 2019) sont de travailler sur :

1. La Visibilité :

- En améliorant la compréhension de la santé mentale sous ses multiples facettes par le public, les professionnels d'autres secteurs, les politiques, etc. ;
- En améliorant l'image de la Ligue afin de la rendre plus accessible, mieux connue et mieux comprise dans ses missions et ce qu'elle peut offrir ;
- En donnant de la visibilité aux projets du Plan de Relance et de Redéploiement ainsi que ceux financés par le fond Covid.

2. La Communication :

- En modernisant les supports de la Ligue et les adapter aux contenus qu'elle veut transmettre ainsi qu'aux publics qu'elle veut cibler (campagnes, événements, podcast, etc.) ;
- En améliorant les outils d'échange et de communication en interne (équipe des permanents, coordinateur·trices thématiques, animateur·trices de groupe, CA, membres de l'AG) et en externe (réactivité, pertinence des réponses proposées, etc.) ;

Pour ce faire, La Ligue a agi sur plusieurs volets.

Elle a intensifié ses contacts avec les politiques afin de mieux situer les enjeux de santé mentale rendus extrêmement aigus avec la crise actuelle. Cela est passé par la mise au point de supports pour pouvoir expliciter et exemplifier de quelle manière les questions de santé mentale peuvent se traduire au quotidien.

Elle a travaillé son image dans les médias, ayant bénéficié d'une couverture qui la présente comme un acteur représentatif qu'il importe de contacter lorsqu'on entend traiter des enjeux de santé mentale à Bruxelles.

Sur le plan politique, la Ligue a été invitée en mai à la Commission parlementaire fédérale de la Santé, et en novembre à la Commission spéciale COVID du Parlement bruxellois.

Ces participations s'accompagnent à chaque fois d'une préparation préalable qui implique presque systématiquement l'équipe, le CA, les coordinations thématiques et les membres. Les notes politiques sont soumises aux avis des membres et leurs remarques sont intégrées. Les difficultés de ce schéma participatif sont doubles : il requiert du temps et exige des membres qu'ils aient le temps de se saisir du contenu, de le traiter et de réaliser un retour. Ce qui reste une gageure en temps normal et constitue pour certains un défi difficile à relever en temps de pandémie. Nous maintenons cependant la démarche car elle permet aux membres d'être au moins tenus au courant des positions de la Ligue et de la façon dont elle aborde certaines questions. Ce qui permet aussi de pouvoir les interroger et les remettre sur le métier lors des moments d'échange comme les assemblées générales participatives.

Le travail sur la communication a été important sur le contenu mais également sur le contenant.

L'autre enjeu de communication est l'articulation entre les différents niveaux et acteurs au sein de la Ligue. Des nouvelles habitudes ont été prises, d'intégrer plus avant les coordinations thématiques comme ressources précieuses et complémentaires à l'équipe, surtout en ce qui concerne les domaines qu'elles traitent.

Au vu de la diversité et de la multiplicité des espaces investis ou à investir, la Ligue s'appuie sur des travailleurs des services membres, ce qui implique des temps d'échange et de concertation. Sur ce point, différents éléments doivent être organisés et feront l'objet de développements dans un futur proche.

L'équipe continue de réfléchir car l'excès de communication nuit autant que son absence. Il s'agit de choisir les espaces et les sujets afin d'éviter de se disperser mais également de rendre moins lisible le message que nous souhaitons pourtant transmettre. Il s'agit surtout de rester à l'écoute, la Ligue étant avant tout une caisse de résonance au service de ses membres.

LE SITE INTERNET

La chargée de communication a élaboré de multiples graphismes pour les publications et événements. Elle garde à jour le site internet et réfléchi son dynamisme.

L'objectif d'un site internet pour une association comme la Ligue est de pouvoir refléter non seulement les dossiers traités mais aussi de mettre en évidence le travail de ses membres, la diversité des approches en santé mentale, ainsi que des outils qui permettent de mieux comprendre ce qu'est la santé mentale et comment l'aborder. C'est là un chantier énorme qui implique de centraliser un maximum d'éléments de la part de nos membres.

LA NEWSLETTER

Ces envois sont constitués :

- ✓ **D'un e-mail mensuel** qui est envoyé aux abonnés et qui se compose de différentes rubriques :

- Les évènements des membres et partenaires (colloques, congrès, séminaires, formations des deux ou trois mois à venir) ;
- Nos évènements propres ;
- Les offres d'emploi.

Ce support nous permet de diffuser à un large public les informations de la LBSM et du secteur. Environ 7000 abonnés profitent, par ce biais, d'une information détaillée des mois à venir en santé mentale.

- ✓ **De communications « spontanées »** (qui nous permettent des variations de design), concernant nos propres événements, des informations particulières, des actualités politiques, des prises de position, des remerciements, des vœux, etc.

VIA LES RESEAUX SOCIAUX

Nous avons également (ré)investi les réseaux sociaux, avec l'élaboration en équipe d'une politique de publications sur Facebook, LinkedIn, Twitter et YouTube. Il s'agit d'élaborer les choix opérés pour publier ou non une information et via quel(s) canal(aux).

Flux d'actualité via Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube, Instagram et Twitter.

Ces canaux nous permettent d'/de :

- Augmenter notre notoriété et notre visibilité via des publications sur l'actualité, nos événements, nos actions ou celles des membres et partenaires ;
- Fédérer une communauté et d'interagir avec eux ;
- Connaître nos publics ;
- Faire connaître la Ligue à de nouveaux utilisateurs/usagers/professionnels du secteur ;
- Communiquer de manière ciblée et interactive.

LA PRESSE

Pour obtenir plus de publications radio/online/magazine → ff@lbsm.be ou communication@lbsm.be

LES PUBLICATIONS ET LEUR DIFFUSION

Les travaux des chercheurs, les travaux, les articles, les prises de position des groupes de travail, les notes politiques, les cartes blanches, etc.

[Recherches, publications, prises de positions, ...](#)

LES NOUVEAUX OUTILS DEVELOPPES EN 2021

- **Le site Internet** (nouveaux contenus, graphisme et nouvelles fonctionnalités) en concertation avec les GT, les membres, le CA et l'équipe des permanents ;
- **Un podcast autour de la santé mentale (sortie en 2022) ;**
- **Une chaîne YouTube.**

GLOSSAIRE

ACJB	Association des Centres de Jour Bruxellois
ACSEH	Association des Centres et Services Bruxellois pour Personnes Handicapées
AG	Assemblée Générale
AISLF	Association Internationale des Sociologues de Langue Française
AMA	Association des Maisons d'Accueil
APPCF	Association pour la Psychothérapie Psychanalytique de Couple et de Famille
APPPsy	Association des Psychologues Praticiens d'orientation Psychanalytique
AS	Assistant·e Social·e
ASBL	Association Sans But Lucratif
CA	Conseil d'Administration
CAMD	Centre d'Appui Médiations de Dettes
CAPREV	Centre d'Aide et de Prise en charge de toute personne concernée par les Extrémismes et Radicalismes Violents
CBCS	Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique
CDCS	Centre de Documentation et de Coordination Sociales
CFIP	Centre pour la Formation et l'Intervention Psychosociologique
CG	Centre de Guidance
CMP-SSJ	Centre Médico-Psychologique du Service Social Juif
CNS	Conseil National de Sécurité
CoCoF	Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale
CoCoM	Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
Crésam	Centre de Référence en Santé Mentale
EMC	Encyclopédie médico-chirurgicale
ETP	Equivalent Temps Plein
GT	Groupe de Travail
FBPS	Fédération Bruxelloise de Promotion de la Santé
FCPC	Fédération des Centres de Planning et de Consultations
FCPPF	Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial
FCSSMB	Fédération pour la Coordination des Services de Santé Mentale Bicommunautaires
FdSS	Fédération des Services Sociaux

Fédito	Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes
FESSMB	Fédération des Employeurs des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone
FEWASSM	Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale
FLCPF	Fédération Laïque des Centres de Planning Familial
FPS	Femmes Prévoyantes Socialistes
FSSMB	Fédération des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone
FUSL	Facultés Universitaires Saint-Louis
GEMS	Groupe d'Experts de stratégie de crise pour le Covid-19
IFA	Inter-Fédérations de l'Ambulatoire
INCC	Institut National de Criminalistique et de Criminologie
KCE	Centre Fédéral d'Expertise en Soins de Santé
LUSS	Ligue des Usagers des Services de Santé
MDM	Médecins du Monde
MSF	Médecins Sans Frontières
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
OSS	Observatoire de la Santé et du Social
PFCSM	Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale en Région de Bruxelles-Capitale
PO	Pouvoir Organisateur
PPL	Psychologues de Première Ligne
PSI	Plan de Service Individualisé
PSSI	Plan Social-Santé Intégré bruxellois
RGPD	Règlement Général européen de Protection des Données
SGG	Steunpunt Geestelijke Gezondheid
SMES	Santé Mentale et Exclusion Sociale ASBL
SPAD	Soins Psychiatriques pour personnes séjournant A Domicile
SSM	Service de Santé Mentale
UCL	Université Catholique de Louvain
ULB	Université Libre de Bruxelles
UPPsy-BUPsy	Union Professionnelle des Psychologues - Beroeps Unie van Psychologen
VVGG	Vlaamse Vereniging voor Geestelijke Gezondheid



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE

Editeur responsable: Yahyâ H. SAMII

Graphisme : Flore FIFI

www.lbsm.com